# la Renaissance du Loir&Cher

RL&C

3 784064 501709 >

**24 JUILLET 2026 - N° 3313 - 1,70 € -** LAB2, 5 rue R. Garros, 41000 BLOIS - 02 54 78 12 44 - larenaissanceduloiretcher.fr


*Commerce*

## Nouveau chapitre pour la librairie Labbé

*>> lire en page 9*




ML (clp)

*Une semaine, un château*

### La dernière demeure de Léonard de Vinci

*>> lire en page 5*

*Rentrée*

### 16.000 spectateurs attendus en Sologne

*>> lire en page 8*

*Onzain*

### 13 jeunes et 800 km pour sauver des vies

*>> lire en page 10*

*Sologne Radio*

### La radio locale s'étoffe en septembre

*>> lire en page 11*

*Fin de vie*

### Le droit de choisir



*La proposition de loi concernant la fin de vie a été définitivement adoptée le 15 juillet dernier par l'Assemblée nationale. Christophe Marion, député de la 3e circonscription de Loir-et-Cher, a beaucoup œuvré en faveur de cette loi.*

*>> lire en page 2*

*ZooParc de Beauval*

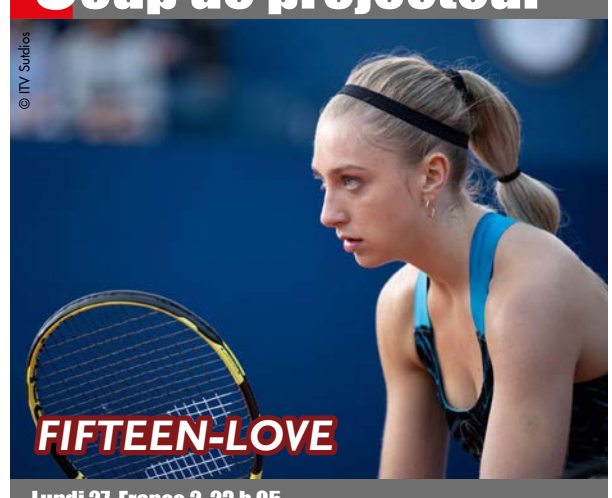
### Comme un air d'Australie



*Depuis le printemps dernier, le ZooParc de Beauval consacre un nouvel espace baptisé Les Terres Rouges au continent australien. Direction Saint-Aignan où une visite s'impose sans oublier de passer par Les Roches Vives et Bucolia.*

*>> lire en page 4*

## Coup de projecteur




**Lundi 27, France 2, 23 h 05**

BILLET

## Allumer le feu

Il ne s'agit malheureusement pas ici d'une référence en forme de clin d'œil au populaire et américano-franchouillard Johnny, mais d'un constat terriblement amer. Qui se souvient que Napoléon avait en son temps signé un décret qui condamnait tout pyromane pris sur le fait à une exécution immédiate sans autre forme de procès ? Et qui, au fond de la salle, vient de murmurer qu'il avait raison ? En tout cas, autres temps autres mœurs... Mais on ne peut pas nier qu'on est pris de vertige quand on note la différence entre le geste minuscule d'allumer une brindille et le résultat monstrueux qui en découle.

C'est un peu l'histoire du battement d'aile du papillon : un frôlement imperceptible en Australie, un ouragan apocalyptique dans l'Atlantique nord... Le pompier pyromane de la forêt de Fontainebleau, type humain d'une affligeante banalité, en est l'exemple type : quelques boulettes de papier, un briquet, c'est parti pour la terrible catastrophe. On dira ce qu'on voudra, mais comment prévenir de tels actes ? Réprimer, certes, mais vu ce que prévoit le code pénal, c'est à rire avant que de pleurer. Et prévenir ? Comme il est impossible de mettre un policier derrière chaque Français, on pourrait imaginer placer des caméras tous les dix mètres dans l'ensemble du pays. C'est ridicule, évidemment.

Si le pyromane est un malade mental, de toute façon il n'est pas possible de l'enfermer préventivement. Donc il est inarrêtable. Si c'est un voyou malfaisant, ce qui est le propre du voyou, c'est la même chose : on le coincera après, pour peu que le législateur durcisse la loi et que les magistrats l'appliquent strictement, ce qui, par les temps qui courent, n'est pas évident si l'on en juge (façon de parler) par les polémiques souvent justifiées qui entachent la réputation d'une justice à la sévérité très variable... Bref, il ne reste qu'une seule piste à emprunter sans hésiter mais qui se trouve extrêmement aléatoire, surtout en ce siècle où règne un « je-m'en-foutisme » généralisé : l'éducation à la responsabilité. « Vaste programme », comme disait De Gaulle à l'idée de combattre la c....

Il demeure, stimulante pour l'esprit, l'invraisemblable disproportion entre le geste et ses conséquences. Quand on le constate, ainsi que le dit le proverbe « petites causes, grands effets », on ne peut qu'être frappé par l'importance vitale de la responsabilité individuelle. L'être humain peut tout, quasiment seul. Et s'il ne réfléchit pas sur lui-même, s'il ne se rappelle pas, par exemple, que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme », s'il ne raisonne pas peu ou prou, on n'arrivera à rien. Cela dit, c'est beaucoup demander aux enfants d'Adam et Ève que de réfléchir.

Toutes ces considérations semblent bien pessimistes. Mais dans l'ensemble des activités humaines, on retombe toujours sur l'inconséquence, la légèreté, l'irresponsabilité, le mépris de l'autre, l'égoïsme incurable. « Après moi le déluge », après tout, est le principe universel qui dirige le monde. Et bien rares sont les hommes et les femmes de bien qui, envers et contre tout, maintiennent en vie la seule flamme qui vaille, celle du cœur.

En attendant, ne perdons pas espoir...

**Bernard VALETES**

## Coup de crayon




# En 2027, choisir sa fin de vie

La proposition de loi concernant la fin de vie a été définitivement adoptée le 15 juillet dernier par l'Assemblée nationale. Christophe Marion, député de la 3e circonscription de Loir-et-Cher, a beaucoup œuvré en faveur de cette loi.

291 voix pour, 241 contre et 29 abstentions. Ainsi se sont exprimés les députés le 15 juillet dernier au sujet de la proposition de loi relative à la fin de vie. Après 16 mois de débat, l'adoption de la loi marque la fin d'un parcours particulièrement long.

Parmi les députés favorables, Christophe Marion, député de la 3e circonscription de Loir-et-Cher, qui a vécu cette journée comme « *l'achèvement d'un long combat mené depuis 2023. Il y a quand même eu trois lectures à l'Assemblée nationale, c'est très rare. Il y avait une vraie volonté du gouvernement à laisser le temps aux débats, il y en a eu beaucoup. Les députés, qu'ils aient voté pour ou contre, ont été suffisamment éclairés.* » Grâce à une majorité de votes pour cette « *version définitive* » du texte, Christophe Marion se réjouit de voir la loi évoluer pour « *que de nombreux Français choisissent leur fin de vie* ».

La différence majeure posée par ce texte est la possibilité de « *bénéficier d'un produit létal* ».

Pour rappel, le texte prévoit cinq critères pour encadrer la fin de vie : avoir 18 ans minimum, être de nationalité française ou résider en France de façon stable et régulière, être atteint d'une affection grave et incurable engageant le pronostic vital en phase avancée ou terminale, présenter une souffrance psychologique ou physique constante et réfractaire aux traitements ou jugée insupportable par la personne et être apte à manifester sa volonté de façon libre et éclairée.



*Plusieurs critères encadrent le recours à un produit létal.* Laurence Richer

### Et maintenant ?

Le Premier ministre et le président du Sénat avaient l'intention de saisir le Conseil constitutionnel pour validation du texte. « *Le Conseil constitutionnel doit s'assurer que les règles du texte sont en accord avec la Constitution et établir les décrets de son application. Ce n'est qu'une fois ces étapes passées que la loi pourra entrer en vigueur en 2027* », précise Christophe Marion.

Une clause de conscience permet aux soignants de refuser de participer à la procédure. « *Ils seront alors tenus de donner le nom d'un collègue prêt à le faire.* » Ensuite ce sont les procédures prévues par la loi qui se mettront en place.

Avant d'être député, Christophe Marion a été marqué par un échange sur le sujet avec Line Renaud. Cette rencontre, mêlée à la « *perte de proches, comme tout le monde, dans des conditions difficiles, renvoie à sa propre finitude et à la manière dont on veut finir sa vie. Certes, dans l'accompagnement et dans l'amour mais quand il n'y a plus d'espoir, l'enjeu est de choisir le moment pour partir dignement et sans souffrance.* »

Histoire personnelle, rencontres avec des personnalités et échanges avec des soignants ont, chacun à leur manière, contribué à l'engagement en faveur d'une telle évolution législative.

**Méryl SERTHELON**




*Le patient pourra toujours bénéficier des soins palliatifs.* Laurence Richer

Renaissance du Loir&Cher

**5 rue Roland Garros – LAB2 – Bureau n°9,** 41000 BLOIS

**Société nouvelle Courrier français :** SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BLOIS 596 520 528.

**RÉDACTION** · redaction41@larenaissance-41.com - 02 54 78 12 44
**Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Chef d'édition :** Méryl Serthelon - **Journaliste :** Laurence Richer.

**PUBLICITÉ** · m.moreau@larenaissance-41.com - 06 61 65 04 50
**Chargée des ventes :** Martine Moreau.

**ANNONCES LÉGALES** · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

**ABONNEMENT - DIFFUSION** · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
**Intégral 1 an** (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

**IMPRIMERIE · La Nouvelle République :** 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

**CPPAP :** 1127 C 81111 - **ISSN :** 0751-5146 - Dépôt légal à parution.

**Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.**

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal

PEFC 10-31-3409

# LE GRAND Jeu de l'été

AVEC Renaissance du Loir & Cher

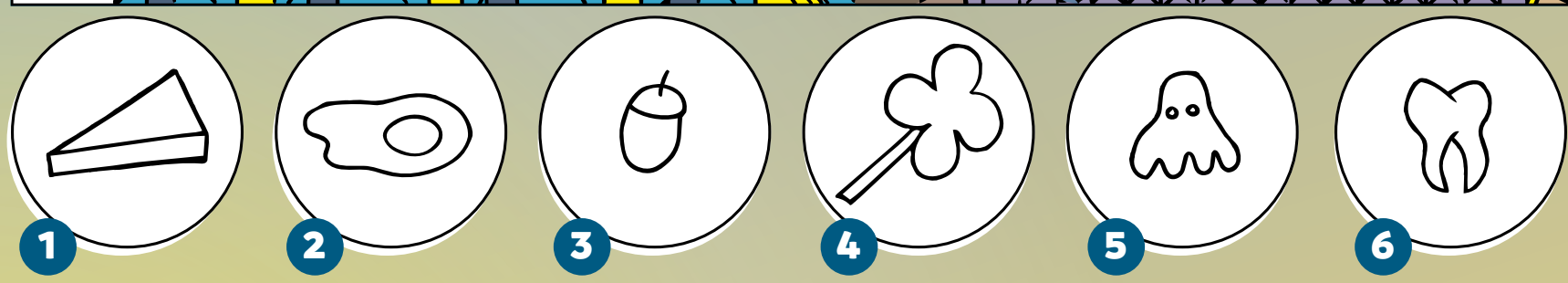
**DU 3 JUILLET AU 14 AOÛT 2026**

## JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES




## MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 14 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET




# À la découverte des animaux d'Australie

Depuis le printemps dernier, le ZooParc de Beauval consacre un nouvel espace baptisé Les Terres Rouges au continent australien. Une visite s'impose.

Le ZooParc de Beauval ne cesse d'innover et d'inaugurer de nouveaux espaces. Depuis le printemps, les visiteurs peuvent découvrir trois nouveaux espaces : Les Roches Vives, un nouveau terrain d'aventure et de fraîcheur dédié aux plus jeunes ; Bucolia, la mini-ferme qui permet de découvrir des races domestiques et Les Terres Rouges, un espace consacré au continent australien. Un projet global qui représente un investissement total d'environ 7 millions d'euros.



*Vous pouvez vous retrouver nez à nez avec un kangourou.*

Laurence RICHER



*Direction l'Australie.*

Laurence RICHER

## Une immersion au cœur du bush australien

Le plus simple pour accéder à ces trois nouveaux espaces est d'emprunter les télécabines puisqu'ils se trouvent à la gare d'arrivée des éléphants. Le parcours classique de visite y conduit également.

Plus qu'un simple enclos, Les Terres Rouges proposent un voyage immédiat à plus de 15.000 km du Loir-et-Cher. Sur un territoire de 4.500 m², sur l'emplacement de l'ancienne mini-ferme, le décor a été entièrement repensé : terres ocre, eucalyptus, rivière artificielle, rochers et végétation évoquent les paysages australiens. Le parcours permet aux visiteurs de pénétrer dans un environnement où les animaux évoluent dans de vastes espaces, avec des points de vue très rapprochés.

## Les wombats, les véritables vedettes

L'attraction est surtout marquée par l'arrivée des wombats, des marsupiaux trapus à la bouille adorable. Ils font partie des premiers présentés en France et ces petits animaux qui font des crottes cubiques pourraient bien vite devenir les nouvelles vedettes du zoo.

Autour d'eux vivent également des kangourous roux, des wallabies des rochers (classés quasi menacés sur la liste rouge de l'UICN[1]), des wallabies de Parma (classés vulnérables) et des émeus. Au total, une soixantaine d'animaux représentant une dizaine d'espèces peuplent ce territoire.

Les Terres Rouges misent sur l'immersion. Les visiteurs circulent au plus près des animaux, y compris entre les kangourous qui les ignorent. Ils découvrent des panneaux pédagogiques consacrés à la biodiversité australienne et aux programmes de conservation soutenus par Beauval Nature.

Avec Les Terres Rouges, le ZooParc poursuit sa stratégie de création de grands univers thématiques. Après la savane africaine, le Dôme équatorial ou la Grande Volière sud-américaine, le parc ajoute un continent encore peu représenté dans les zoos français.

## Un moment pour se détendre

Une fois la visite terminée, rendez-vous à quelques pas pour découvrir la nouvelle mini-ferme installée sur un hectare et Les Roches Vives, le nouveau terrain d'aventure et de fraîcheur dédié aux enfants. Sur environ 1.000 m², ce vaste espace mêle jets d'eau, brumes rafraîchissantes, cascades et zones d'exploration à différentes hauteurs. Les jeunes aventuriers peuvent explorer plusieurs univers thématiques et ludiques : le domaine des loutres, la rivière des castors, le trail des loups, la cascade, le souffle des brumes ou encore le sentier du grand cerf. Ce lieu a été pensé pour jouer, s'aventurer et s'émerveiller, au cœur d'un décor naturel et ressourçant, surtout quand le soleil est au plus haut !

**Laurence RICHER**

*1) Union internationale pour la conservation de la nature.*



*L'entrée des Terres Rouges.*

Laurence RICHER



*Dix espèces au plus près du public.*

Laurence RICHER


COUP DE ♥ LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE




**NATHAN VACANCES ADULTES**

*aux éditions NATHAN*

■ À chacun son cahier de vacances pour un été 100% détente !

Envie de décompresser, de vous changer les idées, de booster vos neurones en jouant ? Découvrez vite ces trois cahiers !

Le cahier 100% jeux vous offre un cocktail de 120 jeux inédits : mots fléchés, mots mêlés, sudoku, quiz…

Le cahier Spécial enquêtes vous embarque dans 22 énigmes policières palpitantes… saurez-vous démasquer le coupable ?

Et avec le cahier Vacances en France, explorez la France et ses trésors à travers 130 jeux drôles et variés.

L'idéal pour se détendre en famille, en solo, sur la plage ou à l'apéro !

# Amboise : le Clos Lucé, dernière demeure du génie Léonard de Vinci

Visiter le Clos Lucé à Amboise (37), c'est s'immerger dans l'univers de Léonard de Vinci qui y a séjourné durant les trois dernières années de sa vie. Plus de cinq siècles après sa disparition, le génie italien semble encore habiter les lieux.

Le château du Cloux, aujourd'hui appelé Clos Lucé, a été édifié à Amboise (37) en 1471 sur des fondations du XIIe siècle par Étienne Le Loup, maître d'hôtel du roi Louis XI. Racheté par Charles VIII en 1490, il fut longtemps demeure royale et résidence d'été des rois de France. Louise de Savoie, Anne de Bretagne mais aussi François Ier et Marguerite de Navarre ont laissé leur empreinte sur le monument. Mais c'est aujourd'hui Léonard de Vinci qui hante les lieux.

Plus de cinq siècles plus tard, le château du Cloux n'a rien perdu de son cachet ni de l'élégance de ses façades de briques roses et de pierre de tuffeau semblables à celle de l'aile Louis-XII du château de Blois. « *Un nouveau mode de construction pour l'époque qu'on observe dans la région* », précise François Saint Bris, le président de la société du Clos Lucé.



*François Saint-Bris est intarissable quand il s'agit de parler de Léonard de Vinci.*

Laurence RICHER



*Le château du Cloux n'a rien perdu de son cachet.*

Laurence RICHER

## Retour en 1516

C'est ici, dans cette demeure paisible nichée dans un immense parc arboré, à quelques centaines de mètres du château royal d'Amboise, que Léonard de Vinci a passé les trois dernières années de sa vie. Depuis 1954, à l'initiative d'Hubert Saint-Bris dont la famille est propriétaire du domaine depuis 1855, le lieu est ouvert au public[1]. « *Après la guerre, comme beaucoup de propriétaires privés, mes parents ont décidé de tenter cette aventure pour faire connaître cette maison au plus grand nombre* », confie François Saint-Bris. Depuis, la famille s'applique à sublimer et faire vivre les lieux tout en immergeant le public dans l'univers du génie italien.

Dès l'ouverture, Léonard de Vinci, « *le plus illustre des occupants de cette demeure* », s'est naturellement imposé comme fil conducteur de la visite. « *On ne connaît d'ailleurs que deux endroits où il a vécu* », précise François Saint-Bris. « *Sa maison natale à Anchiano, un petit bourg près de la commune de Vinci, et le Clos Lucé où il a vécu les trois dernières années.* »

En 1516, François Ier invita Léonard de Vinci à rejoindre son royaume. Il lui offrit le manoir du Cloux, futur Clos Lucé, et le nomma Premier peintre, ingénieur et architecte du roi. Alors âgé de 64 ans, Léonard traversa les Alpes avec quelques disciples, ses carnets et plusieurs tableaux auxquels il tenait particulièrement, dont *La Joconde* à laquelle il mettra les derniers coups de pinceau à Amboise. En France, il ne peindra presque plus, mais poursuivra inlassablement ses recherches, ses projets d'architecture, d'hydraulique et de mécanique jusqu'à s'éteindre dans sa chambre le 2 mai 1519 après avoir recommandé son âme à Dieu et fixé les dispositions de son enterrement[2].

## Un visionnaire

Aujourd'hui, la visite débute dans l'intimité de la demeure. Les pièces ont retrouvé leur atmosphère Renaissance : la chambre où s'est éteint Léonard, son atelier, les cuisines, les salles où sont présentées maquettes, dessins et reproductions de ses inventions. Ainsi que cette « *petite merveille de chapelle gothique flamboyante qu'Anne de Bretagne a fait construire en 1495 lorsqu'elle venait d'épouser Charles VIII à Langeais. Elle venait y prier pour ses deux garçons morts en bas âge.* » La chapelle fut ultérieurement décorée d'une fresque par les élèves de Léonard de Vinci.

Chaque espace raconte un homme curieux de tout, incapable de cloisonner les disciplines. Chez lui, l'art dialogue avec la science, l'observation de la nature nourrit les innovations techniques. Au château du Clos Lucé, le visiteur découvre ce qui fait de Léonard de Vinci une figure unique de la Renaissance et comment, il y a plus de 500 ans, il posait déjà les bases d'une pensée moderne, fondée sur l'interdisciplinarité, l'innovation et le progrès humain.

Mais c'est sans doute dans le parc de 7 hectares où l'on peut flâner que cette vision prend toute son ampleur. Au détour des allées, une quarantaine de machines imaginées par Léonard ont été réalisées à taille réelle. Pont tournant, vis aérienne, chars, mécanismes hydrauliques... Les visiteurs peuvent manipuler certaines installations et comprendre, presque intuitivement, le fonctionnement de concepts vieux de cinq siècles. Une manière ludique de mesurer combien certaines intuitions du maître annonçaient déjà les technologies modernes.

Plus qu'un lieu de mémoire, c'est une invitation permanente à regarder le monde autrement. Une visite où l'histoire, l'art et la science se rencontrent encore, comme si Léonard n'avait jamais vraiment quitté Amboise.

## Léonard de Vinci, maître de l'eau

L'eau occupe également une place centrale dans ce parcours. Léonard rêvait d'aménager les rivières, d'améliorer les voies de navigation et de maîtriser les crues. Ses travaux inspireront plus tard plusieurs grands projets royaux dans le Val de Loire, notamment autour de Romorantin, que François Ier a un temps envisagé comme nouvelle capitale[3]. Jusqu'au 13 septembre, l'exposition temporaire *Léonard de Vinci, maître de l'eau*, revient sur la fascination que le génie avait pour cet élément (lire dans notre édition du 3 juillet).

Le Clos Lucé met également un point d'honneur à proposer des événements artistiques tout au long de l'année. Après le Festival Effervesciences qui s'est tenu du 18 au 26 avril, les Nocturnes théâtrales qui ont eu lieu du 16 au 18 juillet dans le parc, les propriétaires invitent le public à assister aux Flâneries nocturnes les 7 et 8 août prochains. La compagnie des Quidams présentera *Totem*, une performance d'art de rue immersive. Dès 20h30, retour au temps de Léonard de Vinci où de grandes fêtes royales données pour François Ier résonnaient au Clos Lucé. Le château et son parc s'illuminent de projections colorées, de lasers et de sculptures lumineuses, pour une déambulation enchanteresse. Au cœur de cette nuit, les « totems » font leur apparition. De grandes figures lumineuses vêtues de longs manteaux se glissent parmi les visiteurs, dansent, interagissent et incarnent un rite de passage symbolique entre deux mondes. Foodtrucks et vignerons du Val de Loire sont aussi de la fête, pour prolonger la soirée autour des saveurs locales.

**Laurence RICHER**

*1) Le Clos Lucé a accueilli 430.000 visiteurs en 2025.*

*2) Léonard de Vinci repose dans la chapelle du château royal d'Amboise.*

*3) Une exposition permanente y est consacrée dans les galeries Léonard-de-Vinci.*



*L'eau est omniprésente dans le parc, notamment ici, dans le jardin de Léonard.*

Laurence RICHER



*L'atelier du maitre italien.*

Laurence RICHER




*Les « totems » de la compagnie des Quidams.*

Simon GARNIER

# De Gaulle en famille : le livre qui fend l'armure du général

Charles de Gaulle parlait peu de sa vie privée. Pourtant, sa fibre familiale très forte a joué un rôle majeur dans sa vie. C'est à cette facette-là du général que Mathieu Geagea a dédié son livre *De Gaulle en famille* paru au printemps.

Cet été, *La bataille de Gaulle* (voir encadré), et beaucoup d'autres archives et documents antérieurs ont présenté le visage imperturbable d'un militaire très volontaire, mais très peu démonstratif. En1932, dans *Le Fil de l'épée*, lui-même écrivait : « *Le prestige ne peut aller sans mystère car on révère peu ceux que l'on connaît trop bien.* » Dès son jeune âge, celui qui occupait le milieu d'une fratrie de cinq enfants, se distinguait par son sens de l'observation et sa perception des différents comportements humains. Tout en n'étant pas friand de grands rassemblements familiaux, il était animé par une fibre familiale très forte qui se manifestera jusqu'à la fin de ses jours. Il se révélera un mari aimant, un père et un grand-père attentif et « attentionné », un beau-père et un beau-frère présent et accueillant, une attitude de fond qu'il aura toujours plus de facilité à manifester de façon scripturaire que vocale. L'ouvrage *De Gaulle en famille*, paru en avril dernier, favorise l'entrée, du moins partielle, dans le mystère évoqué en 1932.

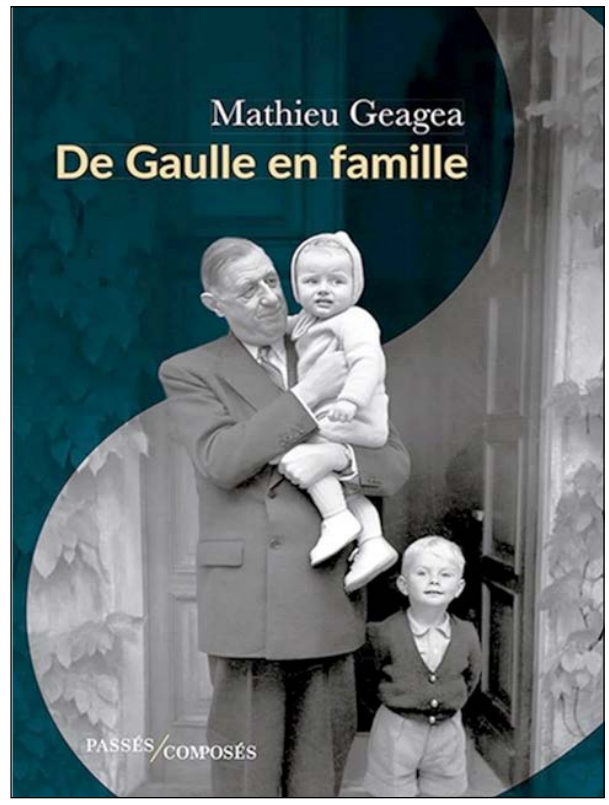
L'auteur, Mathieu Geagea, connaît très bien tous les événements historiques qui ont marqué la vie du militaire de formation et d'action, ainsi que celle du premier Président de la Ve République qui fait l'objet de son propos.

## Une analyse de sa correspondance privée

De 2014 à 2018, Mathieu Geagea a été directeur général du Mémorial situé au pied de la Croix de Lorraine, en Haute-Marne, et, en 2025, il a publié *Colombey-les-Deux-Églises, l'esprit du gaullisme*. En ce sens, il était bien placé pour aller, « *au fond des choses* », une expression souvent employée par le général. Dans le cas présent, une fine analyse de la correspondance « privée » lui a permis de déceler tout l'amour, toute l'attention et toute l'affection que de Gaulle portait aux membres de sa famille. Déjà à l'époque de ses études en Belgique, puis pendant sa longue détention de prisonnier de guerre, de 1916 à 1918. D'abord, à ses parents, Henri et Jeanne (née Maillot), à ses frères et sœur, Xavier, Jacques, Pierre et Marie-Agnès qui, comme lui, avaient « *pour seconde nature une certaine fierté anxieuse au sujet de notre pays* », mentionne-t-il dans ses *Mémoires de guerre* (p. 17). Par la suite, à leurs conjoints et à leurs enfants devenus ses neveux et nièces, dont la plus connue aujourd'hui pour son implication dans des organismes humanitaires est Geneviève Anthonioz de Gaulle.

Et bien sûr, il y a celle que, plus tard, le pays surnommera affectueusement « *tante Yvonne* » (née Vendroux). Charles fait sa connaissance à l'automne 1920 et leur mariage a lieu à Calais, au début du mois d'avril suivant. Vers la fin de la décennie 1920, affecté au Liban pour deux ans, le commandant de Gaulle lui adresse une lettre commençant ainsi : « *Ma chère petite femme chérie* » et se terminant par : « *Je t'aime de tout mon cœur.* » Le 13 mars 1941, avant son départ en mission en Afrique-Équatoriale française, il a ces mots : « *Je t'embrasse de tout mon cœur… ma chère petite femme chérie et aussi mon amie, ma compagne si brave et bonne, à travers une vie qui est une tourmente. Embrasse bien Philippe, Élisabeth et Anne.* » Pendant cette période troublée où il était très esseulé, il semble que le chef de file de la Résistance française n'ait jamais, jusqu'alors dans son existence, avoir eu autant besoin du soutien de son cercle familial. Malgré ses préoccupations et ses obligations, à leur intention, il rédige au moins une lettre toutes les deux semaines (p. 111). Le 5 juin 1944, la veille du débarquement en Normandie, il passe la soirée seul avec son fils Philippe à Londres. Dans son livre *De Gaulle, mon père*, ce dernier fait mémoire de ce moment comme « *un des grands souvenirs de ma vie* » (p. 120). En 1954, après le décès de plusieurs membres de sa famille, après déjà huit années de « traversée du désert », mélancolique et nostalgique, s'appuyant sans doute sur sa foi en Dieu, il écrit à son fils : « *Sache que, suivant ce mot de l'Écriture, j'ai mis en toi toutes mes complaisances* » (p. 123). Précédemment, une de ses grandes peines avait été la mort de sa fille bien-aimée, le 6 février 1946, à l'âge de 20 ans. Atteinte de trisomie, Anne aura toujours vécu avec ses parents, en France, en Grande-Bretagne, en Algérie, au Liban. À son sujet, son père dira : « *Cette enfant était une grâce. Elle m'a aidé à dépasser tous les échecs […], à voir plus haut* » (p. 152). Quant à Élisabeth, elle sera continuellement en lien avec son père qui lui témoignera beaucoup d'affection et de reconnaissance, car c'est elle qui tapera tout le manuscrit des *Mémoires de guerre* et une partie des *Mémoires d'espoir* qui resteront inachevées. Son mari, Alain de Boissieu, était dans la DS lors de l'attentat du Petit-Clamart ; il lancera : « *Baissez-vous !* », sauvant ainsi la vie du couple présidentiel.

*De Gaulle en famille*… jusqu'au bout, jusqu'à la fin. En mai 1968, il ira rencontrer le général Massu en Allemagne. Là aussi, son gendre Alain de Boissieu participera à la réalisation de ce déplacement secret. Par ailleurs, il interrogera deux de ses jeunes neveux pour leur demander leur point de vue sur Mai 68. Enfin, avant l'ultime voyage, il se rendra au Royaume-Uni sur les pas de ses ancêtres originaires de la verte Irlande.




*Le livre est paru au mois d'avil.*

*De Gaulle en famille* est un livre empreint d'humanité, agréable à lire et touchant par grands moments.

**Michel LEMAY**

*De Gaulle en famille de Mathieu Geagea aux éditions Passés/Composés (2026), 285 p., 24 €.*

## Au cinéma, La Bataille de Gaulle

Au cœur de cet été 2026, le film en deux volets d'Alfred Baudry, *La bataille de Gaulle*, revient sur l'épopée du plus grand des Français du dernier millénaire. La première partie fait ressortir l'immense solitude de l'homme du 18 juin à son arrivée à Londres la veille de son célèbre appel : sans appui, sans armée, sans mandat, mais avec une profonde conviction, la France déjà lourdement frappée n'a pas dit son dernier mot. La seconde montre comment il a réussi à imposer la souveraineté de la France, non seulement face à l'Allemagne, mais aussi face aux États-Unis qui envisageaient de réorganiser le pays à leur façon, pour en faire un pied à terre européen leur permettant de mieux combattre le communisme soviétique.

En ces jours de canicule, grâce à la climatisation, aller au cinéma est l'occasion de se rafraîchir à la fois le corps et la mémoire.

**ML**

*Actuellement à l'affiche à Cap'Ciné à Blois.*

**SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DE** Renaissance du Loir&Cher

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

**Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif de :**

**LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER**

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

*Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.*

**JE SOUTIENS LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER, JE FAIS UN DON :**

○ 50 € ○ 200 € ○ 300 € ○ 1000 €
○ 100 € DON LE PLUS POPULAIRE ! ○ Montant libre : ..... €

**MES COORDONNÉES**

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

**Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :**
GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9
Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / La Renaissance du Loir-et-Cher

**MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !**

*Don possible en ligne via :* PAIEMENT PAR VIREMENT

Presse & Pluralisme

**Offrez-vous une visibilité efficace!**




Renaissance du Loir&Cher
contact-pub@larenaissance-41.com

# La région et le département en bref

• **Noyers-sur-Cher :** Antargaz installe un distributeur de gaz automatique solaire à Noyers-sur-Cher. Accessible 24h/24, il propose quatre modèles, dont la Biobutane 5,5 kg écologique. Ce service répond aux besoins des foyers non raccordés au réseau de gaz naturel. L'installation est autonome énergétiquement grâce à ses panneaux solaires intégrés. Un usage stratégique, puisque 40 % des retraits s'effectuent durant le week-end.

• **Maison de Bégon :** la Maison de Bégon lance sa saison 2026 avec une reprise des cours fixée au 14 septembre. Les inscriptions débuteront le 24 août, offrant un large choix de pratiques artistiques et de bien-être (danse, langues, musique ou gymnastique). Le programme inclut également des stages thématiques originaux, tels que le flamenco ou l'accordéon. Une remise de 10 % est accordée pour toute inscription effectuée avant le 25 septembre.

• **Poule pour tous :** l'association Poule pour tous lance un sauvetage d'urgence pour 3.000 poules pondeuses menacées d'abattage. Une distribution sera organisée à Vendôme le jeudi 30 juillet sur le parking du magasin Bricomarché. Issues d'élevages bio, ces poules de 18 mois sont proposées à l'adoption pour 7 € afin de vivre une seconde vie. La réservation est obligatoire au moins 48h avant au 02.49.62.20.50 ou sur https://poulepourtous.com/poules

• **Chambord :** après l'annulation du Chambord Live 2026, les organisateurs proposent aux spectateurs de transformer le remboursement de leurs billets en geste de soutien. Les fonds peuvent être versés, totalement ou partiellement, sous forme de don au Domaine afin de financer la restauration de l'aile François-Ier du château de Chambord. Pour participer : depuis la bio du compte Instagram officiel @chambordlive, via le post Facebook dédié à cette mobilisation ou depuis l'application ou le site Chambord Live, dans la rubrique « château ».

• **Montrichard :** jusqu'au 31 août, la Ville de Montrichard Val de Cher lance l'opération estivale Ce soir, on sort à Montrichard ! Les jeudis, vendredis et samedis soir, le centre historique devient piéton pour favoriser la flânerie et le commerce local. Les rues principales, comme la rue Nationale, seront fermées aux véhicules de 19h à 23h pour libérer les terrasses. Le dispositif vise à dynamiser l'attractivité touristique tout en mettant en valeur le patrimoine architectural de la ville. Des parkings gratuits en périphérie immédiate et une pharmacie de garde sont prévus pour faciliter l'accès au cœur de ville.

• **Lecture :** Agglopolys a dévoilé la sélection du 9e prix Le Noir de l'Histoire récompensant un polar historique francophone. Six auteurs, dont Didier Daeninckx et Armelle Hérisson, sont en lice pour succéder au lauréat 2025 David Hury. Sous la présidence de Thomas Cantaloube, le jury attribuera une dotation de 3.000 € à l'ouvrage vainqueur. Le prix sera officiellement remis le 10 octobre à Blois lors des Rendez-vous de l'histoire. Ce concours distingue les romans noirs où les événements historiques majeurs occupent une place prépondérante.

• **Travaux :** le département de Loir-et-Cher a lancé le 20 juillet un important chantier de réfection sur la RD 15 entre Mer et Talcy. Prévus pour durer trois mois, ces travaux visent à élargir la chaussée de 80 centimètres pour l'adapter au trafic intense des poids lourds. Cet investissement de 1,5 million d'euros permettra de renforcer la structure de la route sur un tronçon de 5 kilomètres. Si la circulation est actuellement coupée, des déviations sont en place pour maintenir l'accès au château de Talcy, au karting et à la déchetterie de Mer. Une seconde phase de travaux est d'ores et déjà programmée pour 2027 sur la section reliant Morée à Talcy.

• **Politique :** le Conseil régional de la jeunesse (CRJ) Centre-Val de Loire ouvre son appel à candidatures pour le mandat 2026-2027. Ce dispositif invite 77 jeunes de 15 à 30 ans à s'impliquer bénévolement dans les politiques publiques régionales. Les intéressés ont jusqu'au 6 septembre pour soumettre leur profil via le formulaire d'inscription en ligne. Un tirage au sort paritaire et inclusif sera organisé le 7 septembre pour désigner les nouveaux représentants. L'aventure débutera officiellement le 19 septembre par une assemblée plénière d'installation prévue à Orléans.

- Après 8 ans à la tête de la section socialiste Blois-Onzain, Cédric Marmuse passe officiellement le relais. Un binôme paritaire, composé d'Anaël Ramos et Simon Blin, prend la direction de l'organisation. Cette nouvelle équipe souhaite renforcer le dialogue avec l'ensemble des forces de gauche et écologistes du Blésois. Leur projet priorise la lutte contre les fractures sociales, l'accès aux services publics et le féminisme. Le duo s'engage à aller prochainement vers les habitants pour construire une gauche locale dynamique et unie.



*Pendant l'été, des Chantiers artistiques sont proposés aux jeunes de l'Aide sociale à l'enfance.*

CD41/ N.DERRE

• **Vendômois :** dès le 1er septembre, l'accès au réseau des médiathèques des Territoires Vendômois deviendra totalement gratuit. Le Conseil communautaire a validé cette décision le 29 juin afin de lever les freins financiers à la culture. Cette initiative vise à encourager la lecture publique et à attirer de nouveaux usagers sur l'ensemble du territoire. Elle s'inscrit dans le cadre de la loi de 2021 reconnaissant les bibliothèques comme des lieux de libre accès au savoir. Cette gratuité renforcera le rôle de ces équipements comme espaces de proximité essentiels à l'apprentissage et au partage.

• **Aide sociale à l'enfance :** du 6 au 11 juillet, 12 adolescents de l'Aide sociale à l'enfance ont participé aux Chantiers artistiques au château de Mareuil-sur-Cher. Encadrés par quatre professionnels, ils se sont initiés à la musique et à la danse pour créer leur propre spectacle de fin de semaine. Cette parenthèse culturelle leur a également permis d'assister au concert de la guitariste Nina Attal lors du festival Estival'41. Soutenu par l'État et le département pour 30.000 €, ce dispositif favorise l'ouverture au monde et la confiance en soi de ces jeunes. L'opération se déclinera sur le thème du sport du 24 au 28 août à Blois.

• **Sécheresse :** face au déficit pluviométrique et aux fortes chaleurs, le préfet de Loir-et-Cher a instauré des mesures de restriction d'eau dans le département. Cette décision concerne actuellement 10 zones où la situation hydrologique se dégrade de façon préoccupante. L'ensemble des indicateurs montre une baisse continue du niveau des nappes d'eau souterraines sur tout le territoire. Le débit de plusieurs cours d'eau a franchi les seuils d'alerte, déclenchant ainsi des limitations des usages de l'eau. Ces restrictions immédiates visent à anticiper les effets d'une sécheresse accrue sur les ressources hydrauliques locales.

• **Maison de la Loire :** la Maison de la Loire accueillera l'exposition participative Plantes sauvages de nos villages du 18 au 29 novembre. Le public est invité à y contribuer en déposant ses photographies, dessins ou observations sur la flore locale avant le 31 octobre. Cette initiative vise à réhabiliter ces plantes souvent méconnues, pourtant essentielles à la biodiversité et aux insectes pollinisateurs. L'événement, gratuit et ouvert à tous, se déroulera dans les locaux de l'association à Saint-Dyé-sur-Loire. Informations sur www.maisondeloire41.fr.

• **ZooParc de Beauval** : le tribunal administratif d'Orléans a rejeté le 17 juillet le référé de l'association C'est assez ! Le recours visait à suspendre la création d'un centre de recherche pour dauphins au ZooParc de Beauval de Saint-Aignan. Ce projet doit permettre au ZooParc d'accueillir les cétacés issus du Marineland d'Antibes et de Planète sauvage. Le juge a conclu à l'absence d'urgence, l'accueil effectif des animaux n'étant pas prévu avant 2027. L'autorisation délivrée par le préfet de Loir-et-Cher le 1er juin demeure donc valide pour le moment.


**Nouveau hors-série**
**RENAISSANCES**

**Val de Loire mystérieux,**
**peuplé de secrets et d'histoires...**

**USSÉ**
Le château de la Belle au Bois dormant

**LOCHES**
La forêt des légendes

**DE CHINON À ORLÉANS**
Jeanne d'Arc, quand l'Histoire devient légende

**BLOIS**
Des dragons arrivés comme par magie

**SOLOGNE ET BERRY**
Sorcières et jeteurs de sort




**RETROUVEZ-LE PRÈS DE CHEZ VOUS**

Rendez-vous sur notre site internet :
**larenaissanceduloiretcher.fr**

Renaissance du Loir & Cher
La Renaissance Lochoise
L'HEBDOMADAIRE DE LA TOURAINE DU SUD

# Un nouveau festival prend ses marques en Sologne : 16.000 spectateurs sont attendus

Les 4 et 5 septembre, l'association Lys de feu organisera son premier festival Terres de feux à Lamotte-Beuvron. Un nouveau rendez-vous qui mettra à l'honneur à la fois le spectacle vivant et la pyrotechnie.

L'association Lys de feu est née durant l'hiver dernier de la volonté d'une poignée de passionnés de pyrotechnie. Un noyau dur d'une vingtaine de membres actifs désireux d'organiser des évènements festifs et culturels et près de 80 bénévoles qui sont déjà à l'œuvre pour préparer le premier festival Terres de feux qui se tiendra début septembre à Lamotte-Beuvron. « *Le but de notre projet n'est pas d'être attaché à un lieu mais d'avoir un festival compact et déplaçable afin d'être libre d'aller sur d'autres sites* », confie d'emblée Christophe Aquevillo, président de l'association.

## Le ciel de Sologne va à nouveau s'embraser

Les vendredi 4 et 5 septembre, l'association basée à Châtenoy dans le Loiret organisera son premier évènement à Lamotte-Beuvron. « *C'est l'une des communes qui nous a contactés le plus rapidement* » et celle que l'association a retenue pour 2026. Christophe Aquevillo ne cache pas que quatre des six membres du bureau, dont lui, sont des artificiers qui participaient aux Nuits de Sologne qui ont cessé leur programmation après avoir offert des spectacles pyrotechniques durant 20 ans en Sologne. « *Au départ, on voulait créer une association pour organiser des évènements dans notre commune dans le Loiret. Après l'annonce de l'arrêt des Nuits de Sologne, certains des artificiers et bénévoles sont venus nous trouver dans le but d'organiser un projet de ce type-là.* »

Après y avoir réfléchi, les futurs organisateurs ont conclu qu'un spectacle d'une telle ampleur « *n'est plus réalisable financièrement* » et ont décidé d'adapter leur proposition. « *On a pris le temps de réfléchir, d'échanger avec des prestataires solides comme Feux de Loire pour la partie artificiers, JBL pour la sonorisation et un régisseur pour coordonner l'évènement. Et on l'a programmé sur deux soirs plutôt qu'un pour rentabiliser les investissements.* » Ce qui permettra de proposer sur deux jours, deux spectacles vivants, quatre concerts et quatre spectacles pyrotechniques.

## Deux soirées différentes

Mais attention, Christophe Aquevillo insiste, les deux soirées seront totalement différentes. C'est d'ailleurs pour cela que les organisateurs proposent un pass pour les deux jours. Le vendredi, le site ouvrira dès 16 heures et la soirée sera consacrée au cinéma. À 18 heures et 21 heures, la Kervan Compagnie - théâtre de rue burlesque et steampunk - présentera *Les voyageurs*, un spectacle de 40 min. À 19h30, le duo folk-pop Gemma and the Driver montera sur scène pour 1h30 de musique. Dès 21h40, le ciel s'embrasera pour *Moteur et... action !*, un hommage au 7e art de 40 min. Le second spectacle pyrotechnique, *La Symphonie des étoiles*, démarrera à 22h50 et sera suivi du concert rock du groupe La Jarry pour terminer la soirée.




*Le ciel va à nouveau s'embraser à Lamotte-Beuvron.*

Pascal ROUSSEAU

Le lendemain, le samedi 5 septembre, la Belle et la Bête s'inviteront à la soirée. Le site ouvrira également à 16 heures et dès 18 heures, la Compagnie Lilou présentera *Les Marraines Fées*, un spectacle de danse sur échasses et marionnettes de 50 min. Le spectacle sera rejoué à 20h45 pour les retardataires. À 19h30, Élise Ald revisitera des titres de l'univers Disney pour un concert d'une heure. Le premier spectacle pyrotechnique inspiré du conte *La Belle et la Bête*, démarrera à 21h40. Il sera suivi à 22h50 du *Ballet des Étincelles*. Et c'est Mathis Poulin qui conclura le festival avec son concert spectacle *Chasseur de comètes*. Sur place également durant les deux jours, marché artisanal, buvette et foodtrucks.

## Une jauge limitée

La jauge a été limitée à « *8.000 spectateurs par jour, précise le président de l'association car l'idée c'est aussi d'avoir un site plus petit et plus convivial.* » Et aussi plus « *sécurisé* », insiste Christophe Aquevillo. D'ailleurs, le risque incendie est très présent dès que l'on organise des spectacles pyrotechniques. L'évènement se déroulera au parc équestre, côté sud. « *Une zone beaucoup moins exposée au risque incendie car tous les artifices vont partir des carrières équestres, donc sur des zones sableuses* », indique le président en précisant que pour la commission de sécurité qui s'est réunie le 31 juillet, « *tout est au vert* ».

La billetterie est ouverte et attention, « *quand la jauge sera atteinte, il n'y aura plus de billets à vendre* ».

**Laurence RICHER**

*Informations et billetterie sur www.terredefeux.fr.*

# Les sorties de la semaine



*Dimanche 26 juillet de 10h à 18h dans les jardins de l'Évêché, marché d'été de Bienvenue à la ferme.*

Laurence RICHER

• **Blois :** vendredi 24 juillet à 20h à la cathédrale, concert de l'orchestre des Jeunes du Centre, dans le cadre de sa 41e académie d'orchestre.

- dimanche 26 juillet de 9h à 17h au port de la Creusille, puce de couturières organisée par l'association Talents croisés.

- dimanche 26 juillet de 10h à 18h dans les jardins de l'Évêché, marché d'été de Bienvenue à la ferme. Restauration possible.

- dimanche 26 juillet à 17h à la cathédrale Saint-Louis et mercredi 29 juillet à 18h à l'église Saint-Pierre, concert d'orgue avec Olivier Périn (Saint-Saëns, Vierne, Langlais). Libre participation. Infos sur jeuxdorgue41.free.fr ou à jeuxdorgue41@gmail.com.

• **Brinon (36) :** samedi 25 juillet à 10h, départ de la place de l'église pour la marche des Tourniconteurs vers Pierrefitte-sur-Sauldre. Ouverte à tous. Informations au 02.54.88.71.09 ou à accueil@ucps.fr.

• **Le Controis-en-Sologne :** mercredi 29 juillet de 13h30 à 18h au jardin public de Contres, 17e édition de la Fête du jeu en Val de Cher Controis. Buvette. Gratuit et ouvert à tous. Tél. 02.54.70.51.65.

• **Monthou-sur-Cher :** jeudi 30 juillet à la tombée de la nuit au stade de foot, projection du film *En fanfare* d'Emmanuel Courcol. Entrée gratuite. Apporter chaises, plaids et gilets. Tél. 02.54.71.43.17. En cas de mauvaises conditions météo, report annoncé dans la matinée.

• **Montrieux-en-Sologne :** du 3 au 7 août, stage pêche et nature pour les 8-15 ans à la Maison de la chasse et de la nature. Inscription à animation@fdc41.com ou au 06.81.66.56.09.

• **Pierrefitte-sur-Sauldre :** samedi 25 juillet à 19h au centre culturel (UCPS), veillée contes dans le cadre de la marche des Tourniconteurs. Participation libre au chapeau, paniers partagés, repli à l'intérieur en cas de pluie. Infos au 02.54.88.71.09 ou à accueil@ucps.fr.

• **Romorantin-Lanthenay :** samedi 25 juillet à 16h à la médiathèque Jacques-Thyraud, lecture musicale *Soyez polis*, spectacle par le duo Flagrant délit autour de textes de Jacques Prévert. Infos au 02.54.94.41.86 ou à mediatheque@romorantin.fr.

• **Saint-Aignan :** jeudi 30 juillet de 19h à 23h sur la place Wilson, 1er marché gourmand de la Vallée du Cher : producteurs, restauration, musique et animations. Apportez vos couverts et vos assiettes. Tél. 02.54.75.22.85.

• **Salbris :** jeudi 30 juillet de 19h à 22h, balade sur les traces du passé entre architecture et parlage solognot avec le Grahs et l'office de tourisme de Sologne. Gratuit, sur inscription au 02.54.97.22.27. Le lieu de rendez-vous sera communiqué au moment de l'inscription.

Où trouver
LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER ?

Rendez-vous sur :
LARENAISSANCEDULOIRETCHER.FR

Pour trouver le point de vente le plus proche de chez vous !

La Renaissance du Loir&Cher
POUR LES LOCAVORES DE L'INFO

# Reprise de la librairie Labbé : « Se diversifier pour être plus attractif »

Alors que l'annonce de sa fermeture définitive était quasi certaine, l'enseigne blésoise historique change finalement de main. Rencontre avec Bruno Labbe, repreneur de la librairie Labbé.

**BLOIS**

Installée depuis 1837 dans le centre historique de Blois, la Librairie Labbé est, depuis des générations, une librairie indépendante de référence pour les amateurs de livres.

Initialement aménagée sur un seul étage de 60 m², elle s'est progressivement agrandie jusqu'à s'étendre sur 750 m², répartis sur 5 étages.

Véritable institution à Blois, l'annonce de sa fermeture en février dernier avait créé une vive émotion, provoquant un soutien massif des Blésois, et une réaction immédiate des élus locaux (lire notre édition du 13 février 2026).

Mais début juin, la signature d'un compromis de vente avec un certain Bruno Labbe a tout changé. Malgré un nom très proche, ce dernier n'a aucun lien de parenté avec Olivier Labbé, aux commandes depuis 1973.

Après une licence en marketing communication et un BTS en comptabilité gestion, « *je suis parti dans la vente, en tant que responsable de la librairie Téqui à Paris pendant 4 ans, puis responsable de la boutique des Trois Ave de la Basilique Notre-Dame de La Trinité, à Blois* ». Après avoir été responsable du secteur livres du magasin Cultura à Vineuil, Bruno Labbe a souhaité effectuer un bilan de compétences : « *Ce dernier a montré la possibilité de créer ou de reprendre une entreprise. J'ai vu que la librairie était en vente, mais comme les murs étaient vendus avec, le budget était trop élevé pour moi. J'ai cherché à Orléans, à Tours… Puis j'ai appris qu'Olivier Labbé vendait en séparant les murs du fonds de commerce, et là, ça a réduit beaucoup l'investissement* », explique-t-il.

## Une réorganisation des rayons

Alors que la passation est prévue fin août, le nouveau libraire a déjà supprimé les rayons presse et DVD/CD, qui prennent beaucoup de place et ne sont pas assez rentables. Le 2e étage disparaîtra mais les livres seront rebasculés dans les autres rayons. « *Monsieur Labbé était propriétaire des murs, donc forcément, il pouvait s'étaler. Pour ma part, je suis locataire, donc j'essaie d'optimiser le loyer. Tout va tenir, on ne va pas supprimer de titres, mais aujourd'hui, beaucoup de livres sont en "facing"[1] et ça prend beaucoup de place. L'idée est de réorganiser différemment les rayons. Pour donner un ordre d'idée, dans le rayon vie pratique, 6 m de rayons peuvent tenir sur 2 m seulement.* »

Dans les changements à venir, Bruno Labbe va également réduire le rayon beaux-arts pour le ressortir au moment des fêtes, puisque c'est à cette période qu'il marche le plus. Il veut également développer l'événementiel : « *J'ai engagé une intermittente du spectacle qui pourra faire des lectures, des spectacles, etc. L'idée est vraiment de développer une animation le mercredi et le samedi pour tous les publics, des jeunes aux seniors. Elle a pas mal d'idées, entre autres un spectacle sur les librairies.* » Les animations auront lieu aussi bien dans la librairie qu'en dehors : « *J'ai la volonté d'importer la librairie jusqu'aux personnes, dans les maisons de retraite, les écoles… J'aimerais aussi développer des partenariats, comme avec Draco geek Shop, rue du Commerce, on peut envisager des animations autour de jeux de société.* »

Le rayon jeunesse va quant à lui changer de place et s'agrandir. Bruno Labbe veut toucher les jeunes au maximum afin qu'ils aient « *un déclic pour la lecture* ».

## Un repreneur confiant

À l'heure où les librairies indépendantes sont confrontées au e-commerce, aux centres commerciaux voisins ou encore aux bouquinistes qui surfent sur la vague de la seconde main, Bruno Labbe reste confiant. « *Un livre sur deux, en France, est vendu par une librairie indépendante. Les ventes sur Internet ne représentent que 15 % des livres, contrairement à ce qu'on peut penser. Les gens restent fondamentalement attachés à leur librairie, nous l'avons constaté à l'annonce de la fermeture de la librairie, le chiffre d'affaires a explosé ! Je ne suis pas inquiet de l'attachement des clients à leur libraire indépendant, mais à nous de nous diversifier pour être plus attractif.* »



*Bruno Labbe s'installe peu à peu en attendant la passation prévue fin août.*

ML (clp)

Olivier Labbé accompagne pleinement le nouveau repreneur. « *Je pense qu'il est content de donner un coup de main pour que ça tienne et il est tout prêt à accompagner, mais en même temps, il a des projets et il a envie de les mener à bien.* »

En attendant, Bruno Labbe s'amuse : « *Cela fait 37 ans que les gens m'appellent Labbé, les gens peuvent continuer, ça ne me dérangera pas plus que ça. Mes enfants ont préconisé de mettre un autocollant de goéland sur l'accent, car le nom "Labbe" vient du Grand Labbe qui est un oiseau marin.* » Un beau symbole pour une librairie prête à s'envoler à nouveau.

**ML(clp)**

*1) Produits faisant face aux consommateurs.*




# Les Justes ont sauvegardé les valeurs de la République

**BLOIS**

« *Face à l'ignominie des mesures contre les Juifs de France prises par les autorités de Vichy dès 1940, des Français réagirent pour sauver les vies de leurs concitoyens et l'honneur de la France.* » C'est ce qu'a rappelé François Mercier, représentant départemental de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation lors de la cérémonie qui s'est déroulée le 19 juillet, place de la République à Blois devant le mémorial de la Déportation. « *L'antisémitisme de Vichy date de 1940 ; sans la moindre pression des autorités d'occupation, le gouvernement de Pétain promulgue le 3 octobre 1940 « Le Statut des Juifs » qui établit une définition raciale des Juifs, les exclut de la fonction publique et fixe un numerus clausus pour les professions libérales. Le recensement obligatoire des Juifs commencé dès 1940 en zone occupée, s'effectue à partir de 1941 en zone non occupée ; il va permettre la constitution de fichiers et facilitera les rafles qui vont se multiplier à partir de 1942. Le 16 juillet 1942 et le lendemain, Paris était devenu un terrain de chasse à l'homme ; simultanément, dans les vingt arrondissements et dans la proche banlieue, près de 13.000 Juifs furent arrêtés. L'ampleur, la brutalité et la visibilité de ces rafles provoquent dans l'opinion française un sursaut d'indignation. Des publications clandestines alertent sur les dangers de l'antisémitisme et sur le sort des Juifs.* » Ce qui est resté dans la mémoire collective comme « *la rafle du Vel'd'Hiv'* » et le sort réservé aux enfants arrêtés puis déportés à la seule initiative du gouvernement de Vichy émeut les Français qui vont, malgré les risques encourus, tout faire pour sauver les enfants et souvent les familles. « *Ce furent des portes qui s'ouvrirent, de faux papiers fournis, une place ajoutée à la table pour un enfant caché, un nom tu jusqu'au bout. Ce furent des instituteurs, des religieuses, des pasteurs, des agriculteurs, des concierges ; des policiers aussi, qui prévinrent à la veille des arrestations. Ce furent des Justes. Chacun risquait sa liberté et sa vie ; aucun ne se croyait un héros* », a déclaré Naïma Ben Ahmed, directrice de cabinet du préfet de Loir-et-Cher en donnant lecture du message d'Alice Rufo, ministre déléguée à la Mémoire et aux anciens combattants.



*François Mercier a rappelé ce qui mena à la Rafle du 16 juillet 1942 et a rendu hommage aux Justes de France.*

M-A.P (clp)

Parmi les personnes présentes à la cérémonie, on comptait Didier Lévy, représentant la communauté juive de Blois et Pierre Solon, ancien maire de Pezou où plusieurs familles cachèrent des enfants, et délégué départemental du Comité Yad Vashem. L'un et l'autre souhaitent voir réalisé dans le département le souhait émis par le président de la République le 12 juillet dernier : « *Il est temps désormais que sur chaque maison, chaque immeuble, chaque lieu où des Juifs furent abrités, hébergés et sauvés soient apposés les noms des Justes qui les sauvèrent de la barbarie nazie.* »

« *La cérémonie qui vient de se dérouler est très importante pour nous et puis pour tout le peuple, toute la nation entière. Cela a une importance capitale et il faut que cela perdure pour les jeunes* », déclarait Didier Lévy qui déplore la hausse des actes antisémites, mais se réjouit de savoir que des projets mémoriels sont en cours de réalisation avec des collégiens blésois.

**Marie-Annick PELLE (clp)**

# Des jeunes roulent vers l'Allemagne pour sauver des vies

Le 3 août, 13 jeunes âgés de 11 à 19 ans quitteront Onzain à destination de l'Allemagne pour promouvoir le don du sang. Un périple de près de 800 kilomètres, dont 250 à vélo, imaginé par le comité de jumelage d'Onzain. Bien plus qu'un voyage, ce projet mise sur l'engagement, la solidarité et l'ouverture à l'Europe.

**ONZAIN**

Cela fait plusieurs mois que l'aventure se prépare. Le 3 août, à Onzain, treize jeunes âgés de 11 à 19 ans (dont un Anglais), accompagnés de neuf adultes bénévoles, enfourcheront leurs vélos en direction de l'Allemagne avec l'ambition de promouvoir la nécessité de donner son sang auprès des jeunes.

À l'origine du projet baptisé Roulons pour sauver des vies et la citoyenneté européenne, il y avait *« une envie de prolonger la dynamique des Jeux olympiques de Paris 2024 et de proposer aux jeunes un projet concret mêlant sport, citoyenneté et engagement »*, résume Valérie Lhuillier qui porte la double casquette de présidente du comité de jumelage et vice-présidente de l'association des Donneurs de sang bénévoles d'Onzain et alentours (ADSB). *« Le voyage est la finalité. Ce qui est important, c'est tout le travail réalisé avant. »*

En effet, depuis novembre dernier, des bénévoles préparent minutieusement cette aventure. Les jeunes, eux, ont rejoint le projet en janvier. Réunions, cafés des langues, sorties à vélo, ateliers, formations à la sécurité routière, conférence sur la nutrition… *« Certains viennent pour la mécanique vélo, d'autres pour un exploit sportif, d'autres pour faire de la communication. Chacun monte progressivement en compétences »*, se satisfait Valérie Lhuillier.

Durant le périple, les jeunes devront également *« apprendre à gérer leur capacité physique et poser leurs limites »*, notamment si les températures grimpent à nouveau. À tout moment, ils pourront emprunter le minibus pour effectuer une partie ou la totalité du trajet. Cette aventure est humaine plus que sportive.

## Le don du sang comme fil rouge

À Onzain, les jeunes sont déjà très investis pour promouvoir le don du sang. Depuis plus de quinze ans, une collecte est organisée au collège Joseph-Crocheton grâce aux élèves qui mobilisent les futurs donneurs dans leur entourage. Une action pionnière au niveau national dont la dernière édition a permis de recueillir 90 dons.

L'idée est désormais d'aller plus loin en proposant aux adolescents un projet qui prolonge cet engagement après le collège. *« Nous voulons montrer que l'on peut être jeune et agir. On leur fait confiance, on leur donne des responsabilités »*, explique Valérie Lhuillier.



*Fins prêts pour l'aventure.*

Valérie LHUILLIER

## Un départ festif à Onzain

Le départ sera donné le 3 août à Onzain lors d'une matinée d'animations qui aura lieu sur la place de l'église. De 9h à 11h30, habitants, membres d'associations et partenaires proposeront des activités autour du don du sang, du vélo et de la solidarité. Les organisateurs espèrent qu'un public nombreux viendra soutenir les jeunes.

À 10h30, les premiers coups de pédale lanceront officiellement l'aventure sous les encouragements des habitants. Le groupe fera un premier arrêt au port de la Creusille à Blois avant de rejoindre Beaugency (45) où il passera la nuit au camping après une première étape entièrement à vélo. Le lendemain, direction Châteauneuf-sur-Loire où des animations seront proposées par des associations locales, puis Montargis où ils passeront la nuit, puis Tomblaine (54) et Charmes (88).

*« Mille rencontres pour au moins cent promesses de don »*, c'est l'objectif que l'équipe s'est fixé pour ce périple qui la mènera, tantôt à vélo, tantôt en minibus là où les voies ne sont pas sécurisées, vers Nancy, puis en Allemagne, où des jeunes Allemands viendront effectuer les derniers kilomètres à ses côtés. Du 8 au 12 août, l'aventure se poursuivra par un séjour en Allemagne avant un retour en bus.

## Plus qu'un jumelage

Ce projet s'inscrit dans une dynamique plus large portée par le comité de jumelage de Veuzain-sur-Loire qui entretient depuis plus de trente ans des liens avec des villes d'Allemagne (Flein) et d'Angleterre (Darley Dale). Au-delà des échanges traditionnels, le comité organise toute l'année des cafés des langues, des rencontres intergénérationnelles et des animations ouvertes à tous.

L'ambition est désormais de créer un véritable réseau européen de jeunes engagés. *« Nous voulons qu'ils grandissent grâce à ce projet, qu'ils prennent confiance en eux et qu'ils aient envie, demain, de s'engager à leur tour »*, insiste celle qui fait figure de moteur dans cette aventure.

**Laurence RICHER**

*Les prochaines collectes de sang à Onzain auront lieu les 5 août, 7 octobre et 9 décembre de 15h à 19h à la salle Charles-de-Rostaing. Pour prendre rendez-vous : https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte?ville=ONZAIN.*

# Écho du Caquetoire : une édition ambitieuse et responsable

Cheverny s'apprête à célébrer les arts de la rue avec une 19e édition spectaculaire de son festival L'écho du Caquetoire.

**CHEVERNY**

Du 31 juillet au 2 août, le petit village de Cheverny se métamorphosera une nouvelle fois en une scène à ciel ouvert pour la 19e édition de son festival des arts de la rue, L'écho du Caquetoire.

Fidèle à sa réputation de fête généreuse et ouverte, l'événement proposera trois journées intenses de partage où le théâtre, le cirque, la musique et le rire s'empareront de la place de l'église, à l'ombre de son célèbre caquetoire.

## Les temps forts à ne pas manquer

Cette année, le festival affirme son caractère responsable avec une programmation étoffée sur trois jours. Pour garantir une expérience de qualité tout en limitant l'affluence par séance, de nombreux spectacles sont joués deux fois.

Vendredi 31 juillet, le festival s'ouvrira à 16 heures avec Confluences, un co-plateau de chansons poétiques porté par les voix de Coline Doutreleau et Nelly Denurra. Les familles apprécieront ensuite *Pile Poil* de la Cie des Plumés, une rencontre insolite entre un musicien et un troupeau de canes et poules. En soirée, le spectacle basculera dans la science-fiction avec *Un os dans le cosmos* (Cie Maboul Distorsion), une mission de sauvetage interplanétaire parodique présentée en 3D sans lunettes.

Le samedi, le monde rural sera mis à l'honneur avec *Élevage* par Les Animaux de la Compagnie : une fable satirique mêlant danse et chant sur les évolutions paysannes. Ce spectacle sera suivi à 21h30 d'un grand bal traditionnel aux sons de la cornemuse et de la contrebasse qui feront vibrer la place de l'église. En journée, ne manquez pas *Les Gaufrettes*, où les résidents d'un Ehpad imaginaire investissent la rue avec une joyeuse détermination.

La dernière journée, le dimanche, Paul et Max proposeront un moment suspendu avec un concert de piano jonglé sur des airs de Bach. Après le *Quatuor… de la mort* - un rituel clownesque déjanté - le festival se clôturera en apothéose à 21h30 avec *Jogging*, de la Cie Qualité Street. Ce voyage à rebours poétique et explosif est annoncé comme l'exceptionnel final de cette édition.

## Au-delà des spectacles

En parallèle, les visiteurs pourront découvrir des expositions d'artisans locaux et participer à des ateliers de patouille (argile) ou à des animations sur la biodiversité avec le CDPNE. Pour les plus joueurs, des stands de jeux divers seront installés



*Un os dans le cosmos, une mission de sauvetage interplanétaire parodique présentée en 3D.*

Aude PAUCHET.

ruelle de l'écho.

Un vin d'honneur offert par les viticulteurs de Cheverny viendra clore les festivités le dimanche soir, soulignant l'harmonie et la convivialité de ce rendez-vous incontournable.

Entièrement gratuit, le festival repose sur l'engagement de bénévoles actifs et d'artistes passionnés, offrant ainsi une culture accessible à tous dans le cadre extraordinaire du centre-bourg.

**Laurence RICHER**

*Restauration et buvette sur place. En cas d'intempéries, les spectacles sont maintenus sous chapiteau.*

# Faubourg Chartrain : des travaux jusqu'au 20 août

Des travaux de reprise des trottoirs et zones pavées circulées ont lieu jusqu'au 20 août du carrefour des Rochambelles jusqu'au croisement avec l'avenue Gérard-Yvon à Vendôme.

**VENDÔME**

*« Des pavés cassés sur les trottoirs mais aussi sur la voie roulante »*, ce sont les premiers constats effectués dès l'été 2025 après la livraison de la première tranche de travaux du faubourg Chartrain à Vendôme fin 2024, concède Roseline Leguereau, adjointe au commerce, à la sécurité des établissements recevant du public et aux affaires internationales.

Le carrefour des Rochambelles est particulièrement touché. Selon les élus, cela s'explique par les effets de la chaleur mais aussi par des contraintes esthétiques imposées par l'architecte des Bâtiments de France à l'époque. *« Une dimension de joint trop fine mais acceptée par Eurovia »*, poursuit-elle.

Dès l'été 2025 donc, il a fallu *« bitumer par-dessus à certains endroits »*, se souvient Tural Keskiner, adjoint à la voirie, à l'urbanisme et à la politique foncière.

Des expertises ont attesté de la nécessité de reprendre les pavés avec un joint plus conséquent. Dès le 22 juin, les travaux ont donc repris pour consolider les aménagements et garantir leur tenue dans le temps. *« Sur les trottoirs, un joint de dilatation a été mis tous les 20 mètres »*, explique Tural Keskiner. Depuis les vacances scolaires et jusqu'au 20 août, au carrefour des Rochambelles, la zone la plus importante à reprendre, la route a été coupée. *« Même si les travaux avancent bien et que les commerçants comprennent qu'il faille le faire, la situation reste pénible pour eux, en plus en période de soldes »*, avouent les élus. Alors sur place, chaque mardi matin à 9 h, une réunion de chantier permet de faire un point sur l'avancement et de répondre aux éventuelles questions.

L'ensemble du coût des travaux est pris en charge par la société Eurovia.



*Pendant les travaux, le carrefour des Rochambelles est coupé à la circulation.*

Méryl SERTHELON

## Un nouveau parking

En parallèle, un parking supplémentaire sera livré à la même date, le 20 août. *« C'était un engagement de la municipalité en 2023. »* En zone bleue et végétalisé, il disposera de 19 places, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite. Situé à côté de la Maison du Bon Secours, il complétera l'offre de stationnement du quartier et le parking public Victor-Hugo *« qui n'est pas réservé à l'école »*, insiste Tural Keskiner.

**Méryl SERTHELON**

# Sologne Radio : l'équipe s'étoffe autour de l'animateur Stéphane Rio

Sologne Radio s'écoute à l'année via son site internet. En juillet et en août, l'Arcom, Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, lui accorde la fréquence 90.4. Présentation des animateurs et de leurs émissions.

**SOLOGNE**

À Romorantin-Lanthenay, Sologne Radio a la particularité d'être, à l'année, une web radio. Elle peut ainsi s'écouter via son site internet. Deux fois par an – durant la quinzaine du week-end des Journées gastronomiques de Sologne et pendant les deux mois des vacances d'été –, l'Arcom, Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, accorde à la station la fréquence 90.4.

Il y a trois ans, c'est Stéphane Rio qui a eu l'idée de créer Sologne Radio, après avoir tenu une quatrième année de suite la radio éphémère émettant durant la période des Journées gastronomiques de Sologne. Il explique : *« Je suis ainsi revenu à ma première passion, la radio. En effet, j'ai été animateur à Romorantin jusqu'en 1982 à Radio Stop puis, jusqu'à la fin des années 1980 à Radio Stéréo Centre pour entrer à Radio France jusqu'en 1992. Ensuite, j'ai quitté les ondes pour de l'animation en Club Med, puis pour les foires de villages et autres événements festifs locaux. »*

Sologne Radio est animée par trois passionnés qui couvrent trois dimensions différentes. Les informations et programmes musicaux diffusés 24h/24 s'interrompent à trois moments pour des émissions en direct.

## Une radio en trois dimensions

Stéphane Rio est au micro tous les vendredis de 11h à 12h pour une heure d'actualités locales. Durant ce créneau, il enchaîne des annonces d'événements des villes de Sologne et des interviews d'élus, de responsables associatifs, d'auteurs ou encore d'artistes. À noter que chaque association romorantinaise peut s'exprimer gratuitement à l'antenne. En revanche, les communications publicitaires programmées sont payantes.

Chaque mercredi matin, de 10h à 12h, Jean-Luc Gonfond diffuse son Melting Pot constitué de remixes choisis à tonalités house, funk, groove et lounge, tout en incluant ses propres compositions. *« J'ai été animateur à la Radio Stop de Romorantin jusqu'en 1982 tout en exerçant des activités de DJ les week-ends, notamment à la discothèque Star Mania de Vierzon. Mon parcours radio m'a mené dans les années 1990 à la radio Vibration de Bourges, à Radio France Berry Sud et à Radio Stéréo Centre, période où j'ai par ailleurs suivi une formation au Studio École de France à Paris. »*




*Les animateurs Fabien Tellier, Jean-Luc Gonfond et Stéphane Rio.*

Jean CHAREILLE (clp)

Tous les vendredis, Fabien Tellier intervient, durant cinq à dix minutes, dans le direct de Stéphane Rio. Il adapte ses articles de presse historiques parus chaque dernier vendredi du mois dans le journal La Renaissance du Loir-et-Cher. Tous ont pour sujet un lieu remarquable à Romorantin. Les données historiques sont vérifiées par Hélène Leclerc, présidente de la Société d'art, d'histoire et d'archéologie de la Sologne (Sahas).

L'ensemble des interventions des trois animateurs sont à réécouter via le site internet, en podcasts téléchargeables.

## Nouvel animateur en septembre

À partir de septembre, un quatrième animateur radio se joindra à l'équipe pour des émissions dédiées à l'accordéon.

Sologne Radio organise également des spectacles. Dernièrement, Michèle Torr et Patrick Sébastien se sont produits sur la scène de la Pyramide à Romorantin sous l'égide de la radio. Prochainement auront lieu, au même endroit, un tribute (ndlr. hommage) à Daniel Balavoine (le mardi 29 septembre à 20h30) et un tribute à Abba (le jeudi 26 novembre à 20h30). Les réservations se font via la société de billetterie Ticketmaster, à l'Espace culturel Leclerc et au Carrefour de Romorantin ainsi qu'à la Pyramide les lundis et mercredis de 14h à 17h30.

**Jean CHAREILLE (clp)**

*Informations sur sologneradio.fr ; à sologneradio@orange.fr et au 02.54.83.85.60.*


OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur larenaissanceduloiretcher.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **La renaissance du Loir-et-Cher** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
**Groupe Courrier Français – Service Abonnement**
**La Renaissance du Loir-et-Cher - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX**

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

La Renaissance du Loir&Cher

Renaissance du Loir&Cher

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Loir-et-Cher.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

## CONSTITUTIONS

A2620**753**

CERFRANCE

**CERFRANCE VAL DE LOIRE**
8 rue Pasteur
41260 La Chaussée Saint Victor

### Avis de constitution

## SNC AUX INSTANTS VOLÉS

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date à PEZOU du 17/07/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société en nom collectif Dénomination sociale : **AUX INSTANTS VOLÉS** Siège social : 15 rue de Vendôme 41100 PEZOU Objet social : La propriété, la gestion et l'exploitation d'un fonds de commerce auquel est associée la gérance d'un débit de tabac et la commercialisation d'articles pour fumeurs et vapoteurs (tabacs manufacturés, cigarettes électroniques, dispositifs de vapotage, e-liquides, cigares, briquets, allumettes, etc). La société prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités ; La propriété, la gestion et l'exploitation de tous restaurants, bars, débits de boissons, de toute nature et de toute catégorie (restauration, préparation et vente de plats cuisinés, sur place, à emporter, en livraison et en ambulant, la vente de boissons chaudes ou froides, avec ou sans alcool, prestation de services, services traiteur de tout type d'évènement privé ou public ou autres) ;L'organisation de tout type d'évènement privé ou public ou autres ;La propriété, la gestion et l'exploitation de tout point de vente de jeux de hasard et d'argent, de relai poste, de point relai, de point vert, de dépôt presse et/ou colis. La commercialisation de tous produits d'épicerie (produits alimentaires et produits non alimentaires) et/ou de boissons non alcoolisées et alcoolisées ; Et plus généralement, la propriété, la gestion et l'exploitation de toutes activités connexes aux activités citées précédemment, ainsi que de tous établissements se rapportant à ces activités. Par exception, la société est exclue de tout achat et gestion d'un autre bureau de tabac. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de BLOIS. Capital social : 1000euros. Gérance : M. Michaël FEDELE demeurant 39 rue de Vendôme 41100 PEZOU.

**Pour avis.**
**La gérance**

A2620**211**

**WALTER ET GARANCE**
Société d'Avocats
inscrite au Barreau de Tours
1 rue du pont Volant- BP 90406
37304 JOUE-LES-TOURS CEDEX

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 02/07/2026, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée dénommée **NAOS** au capital de 2.000 euros dont le siège est fixé 113 rue Barrée 41350 SAINT CLAUDE DE DIRAY, ayant pour objet : «la réalisation de tous travaux de ravalement, de rénovation et d'entretien de façades, par application d'enduits projetés, de mortiers de parement, de peintures et de tout revêtement de protection ou de décoration destinés aux surfaces extérieures et intérieures de bâtiments à usage résidentiel, commercial ou tertiaire ; la réalisation de prestations de services de conseil, d'étude et d'assistance technique en lien avec les activités précitées ; La prise d'intérêts, la participation et la création sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises, groupement d'intérêt économique ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'activité susvisées.». La durée a été fixée à 99 ans. La société sera immatriculée au RCS de BLOIS. Décisions collectives des associés : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire de son choix. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Cession des actions : agrément de la collectivité des associés. Présidente : la SARL FINOREL dont le siège est situé 113 rue Barrée 41350 SAINT CLAUDE DE DIRAY.

A2620**528**

In Extenso EXPERTS-COMPTABLES CENTRE OUEST www.inextenso.fr

MD IMMOBILIER

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 182 rue Chancelée
41250 MONT PRES CHAMBORD

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date à Mont Près Chambord du 20 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : MD IMMOBILIER Siège social : 182 rue Chancelée, 41250 MONT PRES CHAMBORD Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location, nue ou meublée, ou autrement de tous immeubles, terrains, biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaires par voie d'échange, apport, achat ou autrement ainsi que toutes opérations s'y rapportant directement ou indirectement ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autre garanties nécessaires ; Exceptionnellement l'aliénation des immeubles ou biens immobiliers devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 500 euros. Gérance : Monsieur Mathieu DUBREUIL, demeurant 182 rue de Chancelée 41250 MONT PRES CHAMBORD et Madame Mélissa VALIENTE-MORO, demeurant 182 rue de Chancelée 41250 MONT PRES CHAMBORD. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément des associés à la majorité des associés représentant les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BLOIS. Pour avis La Gérance

A2620**751**

CERFRANCE

**CERFRANCE VAL DE LOIRE**
8 rue Pasteur
41260 La Chaussée Saint Victor

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 17.07.2026 à PEZOU, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile Immobilière ; Dénomination sociale : **FEDELE**; Siège social : 15 rue de Vendôme 41100 PEZOU; Objet social : La construction, l'acquisition, l'entretien, l'administration et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles à usage d'habitation, professionnels ou autre et de tous terrains, pour le compte de la société ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet; Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétésde BLOIS ; Capital social : 1000euros, constitué uniquement d'apports en numéraire; Gérance : Monsieur Michael et Madame Frédérique FEDELE demeurant ensemble 39 rue de Vendôme 41100 PEZOU; Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés.

**POUR AVIS**
**La Gérance**

A2620**740**

## SARL LES TOITS D EDENE

Suivant acte reçu par Maître Mikaëlle SAVATIER, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité limitée dénommée «SELARL Antony BERTHELOT et Thomas LEMOINE, Notaires» titulaire d'un office notarial à MONTOIRE-SUR-LE-LOIR (Loir-et-Cher), 1 Place du Maréchal Foch, avec bureau permanent à VALLEE DE RONSARD (Loir-et-Cher), Couture sur Loir, 4 rue Marie Dubois, soussigné, le 17 juillet 2026 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination: SARL LES TOITS D'EDENE Siège social: LA VILLE-AUX-CLERCS (41160), 14 rue Françoise de Lorraine. Durée: 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. Capital social: MILLE HUIT CENTS EUROS (1800,00 EUR). Cessions de parts: toute cession est soumise à agrément. L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BLOIS. Les gérants de la société sont: Monsieur Damien SERRUAU et Madame Sophie SERRUAU née LEPARQ demeurant LA VILLE-AUX-CLERCS (41160) 14 rue Françoise de Lorraine.

**Pour avis**
**Le notaire.**

A2620**772**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 21/07/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : By DORO
Objet social : La restauration et notamment l'exploitation d'un restaurant situé à Saint Georges sur Cher -La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre de l'activité spécifiée ci-dessus ; -La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; -La participation, directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; -Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Siège social : 15 Place Pierre Fidele Bretonneau, 41400 SAINT GEORGES SUR CHER
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BLOIS
Co-gérance : M. ORTIZ Roberto 32 rue Georges Danton 45800 SAINT JEAN DE BRAYE et Mme ORTIZ (NÉE PRISCO) Daniella Christine 32 rue Georges Danton 45800 SAINT JEAN DE BRAYE

**Roberto Ortiz**

A2620**548**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 17/07/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Les traditions de la Cavée
Objet social : - Boulangerie, pâtisserie, traiteur - Participation de la société, par tous les moyens, à toutes entreprises ou sociétés crées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; - Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Siège social : 1 La Cavée, 41160 SAINT HILAIRE LA GRAVELLE
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BLOIS
Gérance : M. CHEIHIDI ALI 2 rue Victor Hugo 92270 BOIS COLOMBES

A2620**558**

Par acte SSP du 16/07/2026 il a été constitué une **SCI** dénommée:

## NIVA

**Siège social:** 7 route de theillay 41320 CHATRES SUR CHER

**Capital:** 1.000 €

**Objet:** L'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la location de tous immeubles bâtis ou non bâtis; la réalisation de tous travaux; l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de cet objet et la constitution de toutes garanties: exceptionnellement la vente des biens devenus inutiles à la société; et plus généralement toutes opérations civiles se rattachant directementou indirectement à cet objet.
**Gérant:** M. LEROUX Vincent 7 route de theillay 41320 CHATRES SUR CHER

**Durée:** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BLOIS

## MODIFICATIONS

A2620**687**

**Etude de Maître Patrice MEUNIER et Maître Julien COPPIN, notaires associés à BLOIS (Loir-et-Cher), 28 avenue du Maréchal Maunoury**

## P.G.M.C.D.T.H

6 rue de l'Ecole
41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR

### AVIS DE MODIFICATION

Suivant AGO du 06/06/2026, il a été :
- pris acte du décès de Monsieur Philippe GAUTHIER co-gérant survenu le 16 novembre 2025,
- décidé de ne pas pourvoir à son remplacement,
- décidé de transférer le siège social du 6, rue de l'Ecole 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR au 16 rue des Pontières «L'Hermitage» 41260 LA CHAUSSSEE SAINT VICTOR à compter du 5 juin 2026?
- décidé de modifier les statuts en conséquence de ces modifications.
Modifications au RCS de BLOIS.

Pour avis
Le gérant

A2620**376**

**SARL d'avocat Cécile MEUBLAT-GIRARDIN**
21 bis rue de la vallée Maillard
41000 BLOIS

## TIBIDABO

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : 1 Le Gué Taureau
MOLINEUF
41190 VALENCISSE
951 743 335 RCS BLOIS

Aux termes d'une délibération en date du 18/06/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : la création, la conception, l'organisation, la commercialisation et l'exploitation de parcours et circuits touristiques, notamment autour de l'établissement exploité par la Société et plus généralement sur tout territoire, pour une clientèle de particuliers ou de professionnels, l'achat, la vente, la location, la gestion et l'exploitation de véhicules de collection ou de véhicules anciens, avec ou sans chauffeur, notamment en vue de leur utilisation pour des prestations touristiques, de loisirs ou événementielles, dans le respect de la réglementation applicable, l'organisation, la promotion et la réalisation de toutes opérations d'événementiel, notamment : événements touristiques, culturels, gastronomiques, hôteliers, animations, séminaires, réceptions, mariages, soirées à thème, ainsi que la fourniture de toutes prestations de services y afférentes (logistique, coordination, relations avec les prestataires, etc.) et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

**Pour avis La Gérance**

A2620**803**

ARCOLE AVOCATS

**ARCOLE**
Avocats au Barreau de Tours
6 rue Dora Maar - B.P. 47257
37072 TOURS

### Transformation

## «AJ BOUCLET PATRIMOINE»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 900 EUROS
SIEGE SOCIAL :
10 RUE NICEPHORE NIEPCE
41100 VENDOME
812 710325 RCS BLOIS

Aux termes d'une délibération en date du 21 juillet 2026, l'Assemblée Générale des associés a décidé, à l'unanimité, la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 21 juillet 2026, sans création d'un être moral nouveau et a été adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. L'objet de la Société, son siège social, sa durée et sa dénomination demeurent inchangés. Le capital de la société reste fixé à la somme de 900 euros. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Forme La société, précédemment sous sa forme de société à responsabilité limitée, a adopté celle de Société par Actions Simplifiée. Administration et Direction Avant sa transformation en société par actions simplifiée, la société était gérée par Monsieur BOUCLET Julien demeurant à MAZANGE (41100) Le Vau et Madame BOUCLET Alice, demeurant à NAVEIL (41100) 1 rue des Serres, co-gérants. Sous sa nouvelle forme, la société est administrée par: Président: Monsieur BOUCLET Julien demeurant à MAZANGE (41100) Le Vau. Directeur Général: Madame BOUCLET Alice, demeurant à NAVEIL (41100) 1 rue des Serres. Admission aux assemblées Générales et exercice du droit de vote Tout associé a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation. Transmission des actions La cession d'actions est soumise à l'agrément préalable de la Société. Mention sera faite au RCS de BLOIS.

**Pour Avis**
**Le Président**

A2620**255**

les avocats

**Cabinet A.C.A. Alain CHAUMIER**
**avocat à Blois**
**02 54 90 06 80**

### MODIFICATION

## EARL DE MONTIBERT

Earl au capital social de 94240 euros
Siège : «Montibert» - 41700 COUDDES
SIREN 352 605687 RCS BLOIS

Le 30 juin 2026, l'assemblée des associés a pris acte de la démission de M. Jean-Yves MORLAND de son mandat de co-gérant et a nommé en qualité de co-gérant à compter du 9 juillet 2026, M. Benoist MORLAND demeurant 165 route de Chémery, commune de Couddes (L&C).

A2620**525**

In Extenso EXPERTS-COMPTABLES CENTRE OUEST www.inextenso.fr

LE SALON DE L'HOMME

Société par actions simplifiée unipersonnelle

en cours de transformation en société à responsabilité limitée unipersonnelle

au capital de 1 000 euros

Siège social : Centre Commercial Blois 2 - Galerie Marchande

2 route de Vendôme 41000 VILLEBAROU

934 821 513 RCS BLOIS

Par décision du 9 juillet 2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée unipersonnelle à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président :

Monsieur Kevin PINTO,

Demeurant 19 rue des Pommiers 41000 SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée unipersonnelle, la Société est gérée par Monsieur Kevin PINTO, en tant que Gérant et Associé Unique.

POUR AVIS

Le Président

A2620**801**

ARCOLE AVOCATS

**ARCOLE**
Avocats au Barreau de Tours
6 rue Dora Maar - B.P. 47257
37072 TOURS

### TRANSFORMATION

## «BOUCLET «

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 38112,25 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZA DES COURTIS
10 RUE NICEPHORE NIEPCE
41100 VENDOME
401906 102 R.C.S BLOIS

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 21 juillet 2026que la société par actions simplifiée a été transformée en Société à Responsabilité Limitée, à compter du 21 juillet 2026, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régissent désormais la société. L'objet de la société, sa dénomination sociale et sa durée demeurent inchangés. Le capital de la Société reste fixé à 38112,25 euros. Cette transformation rend nécessaire la publication des modifications suivantes : FORME La société précédemment sous sa forme de Société par Actions Simplifiée a adopté celle de Société à Responsabilité Limitée. ADMINISTRATION Avant sa transformation en Société à Responsabilité Limitée, la société était administrée et dirigée par la société «AJ BOUCLET PATRIMOINE», Société au capital de 900 euros, dont le siège social est à VENDOME (41100), ZA des Courtis 10 rue Nicéphore Niepce, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 812710325 R.C.S. BLOIS, en sa qualité de Président. Sous sa nouvelle forme, la société est gérée parMadame BOUCLET Alice demeurant NAVEIL (41100) 1 rue des Serres et Monsieur BOUCLET Julien, demeurant à MAZANGE (41100) Le Vau, nommés en qualité de co-gérants par décision l'associée unique en date du 21 juillet 2026. Les mentions antérieures propres aux Sociétés par actions sont frappées de caducité et ne sont pas remplacées. Mention sera faite au RCS de BLOIS

**Pour Avis**
**La Gérance**

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2620**276**

In Extenso
EXPERTS-COMPTABLES
CENTRE OUEST
www.inextenso.fr

UTOPIA

Société par actions simplifiée au capital de 84 250 euros

porté à 225 000 euros

Siège social : 23 Rue Nationale,

41120 CELLETTES

891 792 574 RCS BLOIS

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er juin 2026, il résulte que le capital social a été augmenté de 140 750 euros par incorporation de réserves.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

«Le capital social est fixé à quatre-vingt-quatre mille deux cent cinquante euros (84 250 euros).

Il est divisé en 8 425 actions de 10 euros chacune, entièrement libérées, de même catégorie».

Nouvelle mention :

«Le capital social est fixé à deux cent vingt-cinq mille euros (225 000 euros).

Il est divisé en 22 500 actions de 10 euros chacune, entièrement libérées, de même catégorie «.

POUR AVIS

La Présidente

A2620**759**

**Etude de Maître Patrice MEUNIER et Maître Julien COPPIN, notaires associés à BLOIS (Loir-et-Cher), 28 avenue du Maréchal Maunoury**

## P.G.M.C.D.

6 rue de l'Ecole
41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR

### Avis de modification

Suivant AGO du 05/06/2026, il a été :
- pris acte du décès de Monsieur Philippe GAUTHIER co-gérant survenu le 16 novembre 2025,
- décidé de ne pas pourvoir à son remplacement,
- décidé de transférer le siège social du 6, rue de l'Ecole 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR au 16 rue des Pontières «L'Hermitage» 41260 LA CHAUSSSEE SAINT VICTOR à compter du 5 juin 2026?
- décidé de modifier les statuts en conséquence de ces modifications.

Modifications au RCS de BLOIS.

**Pour avis**
**Le gérant**

A2620**369**

**SARL d'avocat Cécile MEUBLAT-GIRARDIN**
21 bis rue de la vallée Maillard
41000 BLOIS

## LNF CANDY SHOP

Société par actions simplifiée
au capital de 8000 euros
Siège social : 10 B Avenue des Tailles
41350VINEUIL
103 987 236 RCS BLOIS

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2026, l'Associée unique a décidé de transférer le siège social au 99 rue Pierre Gilles de Gennes 41350 VINEUIL à compter du 01/07/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

**Pour avis,**
**La Présidente**

## DISSOLUTIONS

A2620**602**

## GARAGE HUBERT

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 62 Avenue du Petit Thouars
41100 VILLIERS SUR LOIR
508 249 489 - RCS BLOIS

### AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2026, il résulte que :
-La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31 mai 2026 suivie de sa mise en liquidation.
-A été nommé comme liquidateur :
-Monsieur Patrice HUBERT demeurant à VILLIERS SUR LOIR (41100) 26 rue Besnard FERRON, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
-Le siège de la liquidation est fixé au siège social à VILLIERS SUR LOIR (41100) - 62 Avenue du Petit Thouars.
-C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
-Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BLOIS.

**Pour avis, le liquidateur**

## TESTAMENT

A2620**556**

**Maître SIMON-GUISET**
**Notaire à BEAUCE LA ROMAINE (41240)**

### Avis de saisine de légataire universel délai d'opposition

Suivant testament olographe en date à LA BOSSE en date du 23 Octobre 2014, Madame Micheline Denise JOBARD, veuve de Monsieur Michel ROUILLON, née à LE PERREUX SUR MARNE (94170), le 14 janvier 1934, en son vivant retraitée, demeurant 12 Grande Rue LA BOSSE 41290 VIEVY LE RAYE, décédée à VENDOME (41100) le 23 mars 2026, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître SIMON-GUISET, notaire à BEAUCE LA ROMAINE le 8 juin 2026 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de la saisine . Opposition à lexercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Marie-Pascale SIMON-GUISET, notaire à BEAUCE LA ROMAINE ( 41240), Za des Tournesols, 3 Allée de la Plaine, commune déléguée d'OUZOUER LE MARCHE, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire de BLOIS de l'expédition du procès verbal d'ouverture de testament et copie de ce testament .En cas d'opposition , le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession




## ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2616**519**

Conformément à l'article L125-15 du code de l'environnement, «tout exploitant d'une installation nucléaire de base établit chaque année un rapport qui contient des informations concernant :
1° Les dispositions prises pour prévenir ou limiter les risques et inconvénients que l'installation peut présenter pour les intérêts mentionnés à l'article L593-1 ;
2° Les incidents et accidents, soumis à obligation de déclaration en application de l'article L591-5, survenus dans le périmètre de l'installation ainsi que les mesures prises pour en limiter le développement et les conséquences sur la santé des personnes et l'environnement ;
3° La nature et les résultats des mesures des rejets radioactifs et non radioactifs de l'installation dans l'environnement ;
4° La nature et la quantité de déchets entreposés dans le périmètre de l'installation ainsi que les mesures prises pour en limiter le volume et les effets sur la santé et sur l'environnement, en particulier sur les sols et les eaux.»
En application de l'article L125-16 du code de l'environnement, le rapport annuel, pour l'année 2025, relatif aux installations nucléaires de base n°46, 74 et 100 exploitées par EDF, est disponible auprès de la mission communication de la centrale de Saint-Laurent par mail : com-saint-laurent@edf.fr.

# Destination Santé

## Vitamine D : quelle bonne dose de soleil pour ne pas en manquer ?

La lumière du soleil représente sans conteste le moyen le plus efficace d'obtenir de la vitamine D ! Et pour cause, non seulement elle est gratuite, mais en plus notre corps s'avère capable de réguler la quantité qu'il reçoit. Ce qui signifie qu'une intoxication à la vitamine D reste peu probable.

### La fabrique d'une vitamine

Le mécanisme est le suivant : la peau renferme du 7-déhydrocholestérol, un composé chimique qui, en plus d'intervenir dans la synthèse du cholestérol, présente la capacité d'absorber les rayons ultraviolets B (UVB). Il se transforme alors en prévitamine D3, avant de se muer en vitamine D3.

### Durée limitée

Toute la question reste de déterminer à partir de quelle durée d'exposition nos besoins sont en quelque sorte satisfaits. « Vous exposer à la lumière du soleil 15 à 20 minutes par jour est généralement suffisant », précise l'Inserm. Dans une étude publiée en 2021, Sneha Baxi Srivastava, une professeure de pharmacie américaine, estime un créneau un peu plus large : « entre 5 et 30 minutes par jour, la plupart des jours de la semaine ». Et d'ajouter : « sans crème solaire, car un indice de protection même faible peut empêcher notre organisme d'absorber efficacement les rayons UVB nécessaires à la production de vitamine D ».

### Exposition modérée

Inutile toutefois d'exposer la totalité de son corps ! En hiver ou à l'automne, découvrir le visage et ses bras et ou avant-bras peut déjà parfaitement être efficace. En revanche, Sneha Baxi Srivastava insiste : « il est prudent de limiter le temps passé au soleil sans protection en raison du risque accru de cancer de la peau. Dans des conditions optimales, une personne peut choisir de passer un court moment au soleil - pas plus de 30 minutes donc - afin de favoriser la synthèse de vitamine D ». Puis de suivre les recommandations sanitaires, « notamment en utilisant des crèmes solaires avec un indice approprié et des vêtements ou chapeaux couvrant les zones exposées », conclut-elle.

## Pourquoi la mer nous ressource-t-elle autant ?

Certes, la majorité de la population fréquente les littoraux à des fins de loisirs et de détente, ce qui contribue au ressenti positif des lieux… Il n'empêche les effets bénéfiques sur la santé et le bien-être des environnements côtiers ont été pour la première fois objectivé par la science à la fin seulement des années 2010 à travers des travaux qui montraient que le fait de résider à proximité de la côte est associé à une meilleure santé physique et mentale. Et ce par rapport au fait de vivre à l'intérieur des terres.

### Objectivité et ressentis

En 2022, des auteurs belges ont compilé quantité de travaux sur le sujet. De quoi dégager plusieurs facteurs pour expliquer à la fois ces bienfaits et les ressentis des habitants des littoraux. Ces derniers apparaissent :

- Plus actifs : Marche, natation, longe-côte, sports nautiques… Le bord de mer favoriserait une pratique plus régulière d'une activité physique, avec un impact positif sur la santé physique comme mentale. Le fait de vivre près de la côte augmenterait ainsi les chances d'atteindre les recommandations hebdomadaires en matière d'activité physique. Et les scientifiques d'ajouter que « les activités pratiquées en bord de mer procurent un sentiment d'accomplissement et favorisent le lâcher-prise » ;

- Plus de lien social : le littoral constituerait ainsi un lieu privilégié de rencontres et de partage. D'après les auteurs, « il encourage les activités en famille ou entre amis, favorise les interactions sociales spontanées et contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté » ;

- Plus positifs : l'environnement côtier améliore l'humeur et les émotions positives. Il stimule aussi ce que les auteurs appellent « l'émerveillement », émotion ressentie notamment par le simple fait d'observer un paysage. Au petit matin ou au soleil couchant, par exemple…

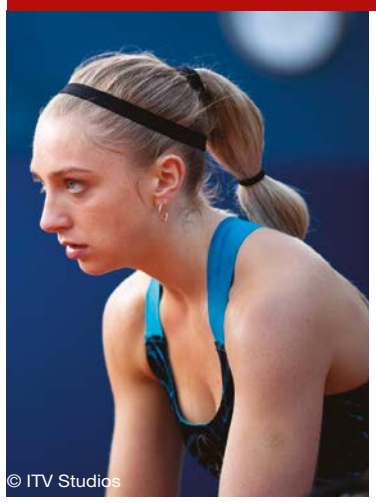
- Moins de stress. S'agit-il des effets des embruns, de l'air marin, du microclimat côtier ? Toujours est-il que différents facteurs environnementaux contribueraient à la détente et à la réduction du stress. De quoi récupérer à vitesse grand V après une période intense sur le plan de la charge mentale. Ou le temps d'un week-end.

### « Un paysage thérapeutique »

Les scientifiques belges considèrent ainsi le littoral comme un véritable « paysage thérapeutique ». Autrement dit, un environnement dont les caractéristiques physiques, sociales et… ressenties favorisent bel et bien la santé comme le bien-être.

**LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !**
*RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :*
**WWW.DESTINATIONSANTE.COM**
destinationsanté
L'information santé au quotidien

# LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**


© ITV Studios

## Fifteen-Love

La série britannique *Fifteen-Love*, déjà disponible en intégralité sur la plateforme france.tv, débarque ce lundi, à 23 h 05 sur France 2.

Justine Pearce est un jeune espoir du tennis mondial. Mais lors d'un match décisif pendant les internationaux de France, la Britannique de 17 ans se blesse gravement au poignet. Cet incident met un terme à sa carrière professionnelle. Cinq ans plus tard, Justine a fait une croix sur ses rêves de médaille. Elle est devenue kinésithérapeute dans son ancien centre de formation. Quand elle apprend que son ex-entraîneur, le célèbre Glenn Lapthorn, est de retour dans son école, elle voit rouge ! Elle se sent trahie par cet homme qui connaît aujourd'hui le succès grâce à un autre joueur mais il y a autre chose… Très vite, la jeune femme lance des accusations explosives contre son ancien coach. Justine Pearce, autrefois amoureuse de Glenn, est-elle jalouse ? Cherche-t-elle à se venger ou cache-t-elle des cicatrices plus profondes ? La série sème le doute durant six épisodes.

*Fifteen-Love* évoque les violences sexuelles et les abus de pouvoir dans le milieu du sport. L'actrice irlandaise Ella Lily Hyland incarne l'héroïne aussi troublée que troublante face au comédien Aidan Turner (vu dans la trilogie du *Hobbit*) dans la peau du coach mis en cause. Notons aussi la présence au casting de la Française Manon Azem.

**Lundi 27, France 2, 23 h 05**

# LES ESSENTIELS

**| *Au nom du père Hamel, Roseline et Nassera***
Il y a dix ans, le père Hamel était tué par deux terroristes islamistes dans son église de Saint-Étienne-du-Rouvray. Ce documentaire, diffusé dans le cadre du *Jour du seigneur*, donne la parole à Roseline Hamel, la sœur du prêtre, qui a demandé à rencontrer la mère de l'un des assassins. Un dialogue sincère et bouleversant.
***Dimanche 26, France 2, 10 h 35***

**| *La Méditerranée en feu***
Alors qu'une vague de chaleur et d'incendies touche la France cet été, le journaliste Yorgos Avgeropoulos explique les raisons de cet embrasement. Le reporter grec s'est documenté durant plusieurs années à travers sept pays du pourtour méditerranéen, qui se réchauffe 20 % plus vite que la moyenne mondiale.
***Mardi 28, Arte, 21 h 00***

**| *Code rouge***
Richard Armitage *(Le Hobbit)* incarne un médecin dans cette série britannique paranoïaque. De retour à Londres après avoir assisté à une conférence en Chine, le Dr Matthew Nolan est sommé de retourner à Pékin pour répondre à des accusations de meurtre… Une policière l'escorte.
***Mercredi 29, France 2, 21 h 10***

## SAMEDI


Cassandre, France 3

**TF1**
**21.10** DIVERTISSEMENT
**LE GRAND CONCOURS**
**23.35** Le grand concours
**FRANCE 2**
**21.10** DIVERTISSEMENT
**FORT BOYARD**
Présenté par Cyril Féraud
**23.15** Les chaises musicales infernales, jeu
**FRANCE 3**
**21.10** SÉRIE
**CASSANDRE**
Avec Gwendoline Hamon
**00.20** O.P.J., série
**CANAL+**
**21.05** FILM
**PRIMATE**
De Johannes Roberts
Avec Troy Kotsur
**22.30** Deep water, film
**FRANCE 5**
**21.00** MAGAZINE
**ÉCHAPPÉES BELLES**
Hong Kong, l'année du serpent
Présenté par Sophie Jovillard
**22.30** Échappées belles, mag.
**M6**
**21.10** DIVERTISSEMENT
**LA GRANDE FÊTE DES TUBES 80, 90, 2000**
**23.00** Stars 80 Vs Stars 90 : la grande battle, spectacle
**ARTE**
**20.55** DOCUMENTAIRE
**MÉGASÉISMES**
**22.25** Incendies, innover pour mieux lutter, doc.

## DIMANCHE


Fame, Arte

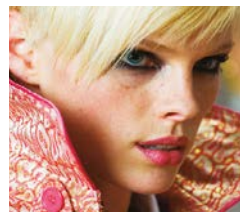
**TF1**
**21.10** FILM
**SUPERCONDRIAQUE**
Avec Dany Boon, Alice Pol
**23.15** Esprits criminels, série
**FRANCE 2**
**21.10** FILM
**HEUREUX GAGNANTS**
Avec Audrey Lamy
**22.55** Magnificat, film
**FRANCE 3**
**21.10** SÉRIE
**ENQUÊTE À HAUT RISQUE** 10
**23.50** Les enquêtes de Murdoch, série
**CANAL+**
**21.05** DOCUMENTAIRE
**LE CLUB**
Unitaire
**22.15** Dead of winter, film
**FRANCE 5**
**21.00** DOCUMENTAIRE
**LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR**
**22.45** Une maison, une légende, Léon Blum à Jouy-en-Josas, revivre auprès de Jeanne, doc.
**23.15** Les docs de la grande librairie, doc.
**M6**
**21.10** MAGAZINE
**CAPITAL**
Présenté par Julien Courbet
**23.05** Enquête exclusive, mag.
**ARTE**
**21.00** FILM
**FAME**
Avec Irene Cara, Anthony Ray
**23.10** « Dirty Dancing », doc.

## LUNDI


Prisoner, Canal+

**TF1**
**21.10** SÉRIE
**CAMPING PARADIS**
De Laurent Ournac
Avec Laurent Ournac
**23.00** Camping Paradis, série
**FRANCE 2**
**21.10** SÉRIE
**ENQUÊTES AU PARADIS**
Avec Anna Samson
**22.05** Meurtres au paradis, série
**FRANCE 3**
**21.10** FILM
**LES COMPÈRES**
Avec Gérard Depardieu
**22.45** L'heure D, doc.
**CANAL+**
**21.05** SÉRIE
**PRISONER** 10
Avec Tahar Rahim
**21.55** B.R.I, série
**FRANCE 5**
**21.00** DOCUMENTAIRE
**SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE**
**22.50** C dans l'air, mag.
**M6**
**21.10** JEU
**LA ROUE DE LA FORTUNE CÉLÉBRITÉS**
**21.55** La roue de la fortune célébrités, jeu
**ARTE**
**20.55** FILM
**DUEL AU SOLEIL**
De King Vidor
Avec Jennifer Jones
**23.05** Terence Hill – Un cowboy pacifiste, doc.

## MARDI


Le transporteur 2, TF1

**TF1**
**21.10** FILM
**LE TRANSPORTEUR 2**
**22.55** Le transporteur, film
**FRANCE 2**
**21.10** DOCUMENTAIRE
**RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE**
**00.25** Règne animal, les jeux de l'amour, doc.
**FRANCE 3**
**21.10** SÉRIE
**O.P.J.**
Avec Yaëlle Trulès
**23.00** O.P.J., série
**CANAL+**
**21.05** FILM
**EN PREMIÈRE LIGNE**
Avec Leonie Benesch
**22.35** Aux jours qui viennent, film
**FRANCE 5**
**21.00** FILM
**LA MARIÉE ÉTAIT EN NOIR**
Avec Jeanne Moreau
**22.35** C dans l'air, mag.
**M6**
**21.10** MAGAZINE
**ZONE INTERDITE**
All inclusive ou à l'aventure : que valent les nouvelles destinations stars en Méditerranée ?
Présenté par Ophélie Meunier
**23.00** Zone interdite, mag.
**ARTE**
**21.00** DOCUMENTAIRE
**LA MÉDITERRANÉE EN FEU**
**22.30** Pompiers d'Europe, doc.

## MERCREDI


Code Rouge, France 2

**TF1**
**21.10** FILM
**LA TRÈS TRÈS GRANDE CLASSE**
Avec Melha Bedia
**23.00** New York, unité spéciale, série
**FRANCE 2**
**21.10** SÉRIE
**CODE ROUGE** 10
Avec Jing Lusi, Lesley Sharp
**21.55** Code Rouge, série
**FRANCE 3**
**21.10** MAGAZINE
**SECRETS D'HISTOIRE**
Présenté par Stéphane Bern
**23.05** Secrets d'Histoire, mag.
**CANAL+**
**21.05** SPECTACLE
**ROMAN FRAYSSINET - « Ô DELÀ »**
Avec Roman Frayssinet
**22.20** La haine - La scène est à nous, doc.
**FRANCE 5**
**21.00** DOCUMENTAIRE
**NUS & CULOTTÉS**
Objectif Mont-Saint-Michel
**22.50** Nus & culottés, doc.
**M6**
**21.10** JEU
**J'EN CONNAIS UN RAYON**
Présenté par Julien Courbet
**23.55** Arnaques !, mag.
**ARTE**
**20.55** FILM
**VERA DRAKE** 10
De Mike Leigh
Avec Imelda Staunton
**23.00** Lady Gaga, doc.

## JEUDI


Thor : love and thunder, TF1

**TF1**
**21.10** FILM
**THOR : LOVE AND THUNDER**
Avec Chris Hemsworth
**23.15** The Flash, film
**FRANCE 2**
**21.10** DIVERTISSEMENT
**TARATATA NUMÉRO 600 - LES MEILLEURS MOMENTS**
Présenté par Nagui
**23.50** Drag Race France
**FRANCE 3**
**21.10** SÉRIE
**TOM & LOLA**
**22.55** Tom & Lola, série
**CANAL+**
**21.05** SÉRIE
**MINIATURE WIFE**
Avec Elizabeth Banks
**22.25** Playing Nice, série
**FRANCE 5**
**21.00** DOCUMENTAIRE
**DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES**
Guatemala
**22.40** Des trains pas comme les autres, doc.
**M6**
**21.10** MAGAZINE
**CAUCHEMAR EN CUISINE**
Présenté par Philippe Etchebest
**23.00** Cauchemar en cuisine
**ARTE**
**20.55** SÉRIE
**MUM**
Avec Lesley Manville
**23.50** Jeunesse, doc.

## VENDREDI


Les crevettes pailletées, M6

**TF1**
**21.10** SÉRIE
**CAMPING PARADIS**
Avec Laurent Ournac
**23.00** Camping Paradis, série
**FRANCE 2**
**21.10** SÉRIE
**SIMON COLEMAN** 10
Avec Jean-Michel Tinivelli
**22.45** Simon Coleman, série
**FRANCE 3**
**21.10** MAGAZINE
**SERGE LAMA, LE DERNIER RAPPEL**
**23.15** Hugues Aufray, l'éternel jeune homme, doc.
**CANAL+**
**21.05** FILM
**LES LÉGENDAIRES**
**22.35** Running Man, film
**FRANCE 5**
**21.00** DOCUMENTAIRE
**LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE**
Cambodge, des sourires à toute épreuve
Sibérie, le désert de glace
**22.40** Les routes de l'impossible
**M6**
**21.10** FILM
**LES CREVETTES PAILLETÉES** 10
Avec Nicolas Gob
**23.00** Kaamelott, série
**ARTE**
**20.55** SÉRIE
**MEURTRES À SANDHAMN**
Avec Alexandra Rapaport
**22.30** Meurtres à Sandhamn, série

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

# NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

### Les Chaises musicales infernales ★



Déjà disponibles sur france.tv et YouTube, *Les Chaises musicales infernales* débarquent sur France 2. Présentée par Florent Peyre, cette nouvelle version du célèbre jeu oppose cinq duos de personnalités dans une grande aventure en Bretagne. Lancés dans diverses épreuves, les candidats devront trouver l'une des chaises violettes emblématiques de l'émission et s'asseoir dessus avant les autres ! **Samedi 25, France 2, 23 h 15**

### Championnat du monde de poker 2026 ★

Chaque année depuis 1970, Las Vegas accueille les championnats du monde de poker. Cette année, W9 se joint à l'événement. Géraldine Maillet et le joueur professionnel Pierre Calamusa nous emmènent dans les coulisses de l'édition 2026, qui s'est déroulée du 26 mai au 15 juillet, afin de nous faire découvrir l'univers du casino et raconter les destins extraordinaires qui se jouent autour de la table. **Samedi 25, W9, 00 h 45**

### Heureux gagnants ★★

Ce film à sketches suit plusieurs personnages réunis par un point commun singulier : tous ont gagné le jackpot au Loto ! Mais ce qui a l'air d'une bénédiction va s'avérer un cauchemar pour ces nouveaux riches. Entre les amis perdus de vue qui sont subitement de retour, les impôts, les difficultés administratives et l'incapacité à gérer cette fortune tombée du ciel, les protagonistes vont découvrir que « millionnaire » rime avec « enfer »… **Dimanche 26, France 2, 21 h 10**

### Sale temps pour la planète ★★



Depuis 2007, la série documentaire *Sale temps pour la planète* dénonce les conséquences du réchauffement climatique à travers le monde. Cette semaine, elle fait escale en *« Normandie, là où la terre recule »*. À cause de la hausse des températures, les imposantes falaises du littoral sont victimes d'érosion et s'effondrent, redessinant peu à peu les contours de la région. **Lundi 27, France 5, 21 h 00**

### En première ligne ★★★

Ce drame suit le quotidien exténuant de Floria, une infirmière dévouée travaillant constamment à flux tendu, dans un service en sous-effectif. Entre beaux moments de complicité, crise de nerfs et coups de gueule, elle nous entraîne dans une journée marathon ultra-réaliste et révélatrice d'un véritable enjeu de société moderne. **Mardi 28, Canal+, 21 h 05**

### La Très Très Grande Classe ★★

Dur dur d'être enseignant dans les quartiers sensibles ! Alors que Sofia ne supporte plus ses élèves, elle croit enfin en être délivrée lorsque sa mutation tant attendue arrive. Hélas, après un adieu fracassant aux collégiens, elle se retrouve finalement en compétition pour le poste de ses rêves avec une autre professeure, aussi déterminée qu'elle mais dotée d'un CV bien plus flatteur. La guerre est déclarée ! **Mercredi 29, TF1, 21 h 10**

### Paradis Paris ★★



Quelques semaines après la mort de Marjane Satrapi, CStar nous propose de découvrir *Paradis Paris*, son dernier long métrage sorti en 2024. Ce film choral entremêle les destins de plusieurs personnages face à la mort. Monica Bellucci, Rossy de Palma, André Dussollier, Roschdy Zem ou encore Alex Lutz et Eduardo Noriega figurent au casting. **Mercredi 29, CStar, 21 h 10**

### Thor : Love and Thunder ★★

La destruction d'Asgard et la disparition de la moitié de l'humanité lors de la défaite contre Thanos ont dévasté Thor (Chris Hemsworth). Notre Viking s'est donc lancé dans une retraite introspective. Sa remise en forme va devoir s'opérer à toute vitesse puisqu'un dangereux meurtrier surnommé Gorr, le Boucher des dieux, a entrepris d'exterminer les divinités de l'ensemble des mondes… **Jeudi 30, TF1, 21 h 10**

### Les Routes de l'impossible ★★

D'immenses camions au bord d'un précipice, des 4x4 embourbés, des bus délabrés et bondés sillonnant des routes escarpées ou des pistes à peine balisées… Tel est le concept des *Routes de l'impossible*, émission lancée en 2007 sur France 5, de retour vendredi soir avec un périple inédit au Cambodge. Dans la province du Ratanakiri, un homme transporte des tonnes de latex sur des pistes transformées en bourbiers. **Vendredi 31, France 5, 21 h 00**

# COUP **DE PROJECTEUR**

## The Best Immigrant


© Caviar TV

Cette série s'ouvre sur un tournant politique majeur : le parti d'extrême droite a remporté les élections flamandes et annonce l'indépendance de la région. Dans la foulée, le nouveau Président fait adopter en urgence une loi xénophobe qui prive de leurs droits tous les étrangers résidant légalement sur le territoire. Dépossédées de leur titre de séjour, de la nationalité belge et de leurs affaires personnelles, des milliers de personnes sont arrêtées brutalement du jour au lendemain et placées dans des centres de déportation en attendant d'être expulsées dans leurs pays d'origine. C'est alors qu'une productrice ambitieuse leur offre une chance de rester ensemble en Flandre. Pour ce faire, ils doivent participer et gagner *The Best Immigrant*, une nouvelle télé-réalité humiliante et dangereuse proposant à des étrangers de prouver qu'ils sont les meilleurs Flamands à travers des épreuves variées. À la clé : l'octroi d'un titre de séjour…

**Mercredi 29, France 2, 23 h 30**

## À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

**| *Père Hamel, martyre de la République*** Ce documentaire rend hommage au père Jacques Hamel, dix ans après son assassinat. Témoins clés, familles, élus, curés, imams ou encore policiers reviennent sur le drame. ***Dimanche 26, 22 h 20***

# JEUX DE MOTS

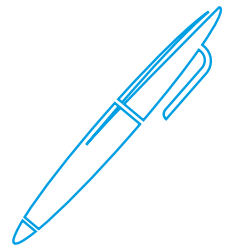
## À vous de jouer !

| Grille de M. Malgras | Sans profit personnel | Celui qui abandonne un droit | Anémones de mer | Sans saveur | Sans mélange | Affluent du Rhône | Ruban formant bordure | Saint, évêque de Coutances | Que l'on peut imaginer |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Prend de-ci, de-là | → | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ |
| Détention | → | | | | | | | | |
| Etoiles du Scorpion | → | | | | | | | Canard hybride | |
| A souvent des tuiles | → | | | | Prénom / Effleurer | → | | ↓ | |
| Affluent du Danube | → | | | Epris / Suffixe | → ↓ | | | | |
| Surprendre vivement | → | | | ↓ | | Roi / Drame | → | | |
| Maladie des céréales | → | | | | | ↓ | Argent / Bovidé | → | |
| Chef éthiopien | → | | | Discret / Tenue | → | | ↓ | | |
| Préfixe | → | | Personnel / Monnaie | → ↓ | | Montagne / Auxiliaire | → | | |
| Que l'on aimerait posséder | → | | ↓ | | | ↓ | | Ton de do | |
| Bien roulées | → | | | | Ville de Lorraine | → | | ↓ | |
| Que l'on a donc embelli | → | | | | | | | | |

ANARCHIE
ANODINE
CACHETTE
CAPITULE
CENTRALE
CHARRON
COUETTE
CREATION
DERNIERE
DESSIN
DETALER
DIFFORME
ECARLATE
ECRASE
ECUREUIL
ENNUI
ETANCHER
ETERNUER
FLETRIE
FUSIONNE
GELATINE
GLISSANT
GNOME
GUERE
IENA
LAME
LOCUTION
LUMIERE
MARIANNE
MARMOTTE
MEFIANTE
NOTA
NOURRIR
PETRIE
PTOSE
REMETTRE
REPRISE
SARA
TOURISTE
VALLONNE

**À découvrir : un mot de 8 lettres**

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | O | U | E | T | T | E | C | A | P | I | T | U | L | E |
| A | H | S | C | R | E | A | T | I | O | N | D | I | I | N |
| C | G | A | A | I | U | N | N | E | F | E | U | R | D | I |
| H | U | N | R | R | R | O | A | U | S | E | T | E | G | T |
| E | E | A | L | R | A | D | S | S | R | E | O | M | L | A |
| T | R | R | A | U | O | I | I | U | L | R | U | E | O | L |
| T | E | C | T | O | O | N | C | F | D | E | R | T | C | E |
| E | H | H | E | N | R | E | P | E | I | I | I | T | U | G |
| T | C | I | N | N | C | E | T | M | F | N | S | R | T | L |
| T | N | E | N | R | T | A | U | O | F | R | T | E | I | I |
| O | A | O | A | R | L | R | N | N | O | E | E | P | O | S |
| M | T | S | I | E | N | A | A | G | R | D | S | R | N | S |
| R | E | E | R | E | I | M | U | L | M | E | O | I | O | A |
| A | N | V | A | L | L | O | N | N | E | E | T | S | T | N |
| M | L | A | M | E | F | I | A | N | T | E | P | E | A | T |



**SOLUTIONS**

**Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :**
**DRAGONNE**



# JEUX DE REFLEXION

## À vous de jouer !

| | I | II | III | IV | V | VI | VII | VIII | IX | X |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | ■ |
| 3 | | ■ | | | | ■ | | | | |
| 4 | | | | ■ | | | ■ | | | |
| 5 | | | ■ | | | | | ■ | | |
| 6 | ■ | | | | | | | | ■ | |
| 7 | | | | | ■ | | | | | |
| 8 | | | | | | | ■ | | | |
| 9 | | | | ■ | | | | | | |
| 10 | | | | | | ■ | | | | |



SUDOKU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 5 | | | | |
| 9 | 4 | 5 | 8 | 1 | | 7 | 3 | |
| | 1 | | 7 | | | 9 | | 8 |
| 6 | 5 | | 4 | | 7 | 3 | 1 | |
| 7 | 3 | | | 2 | 1 | | 4 | 5 |
| 4 | 2 | | | 3 | 8 | 6 | 9 | |
| | | | | | 4 | 5 | | |
| | 8 | | | | 9 | | | 4 |
| 1 | | | | 7 | 5 | 2 | | 9 |

MOTS CROISÉES

**HORIZONTALEMENT**

1. Trousse. 2. La Libye l'a été un temps. 3. Fidèle. Avait force de loi. 4. Dame. Suffixe. Pépinière de hauts fonctionnaires. 5. Adverbe. Une Diane y résida. Vieux mot. 6. Grotte. 7. S'exprime sans parler. Fourrure de dame. 8. Couleurs changeantes. Occupe parfois une niche. 9. Vieux loup. Rat. 10. Altéré. Exerce une pression.

**VERTICALEMENT**

I. Petit tour. Est employé dans les brasseries. II. Marque une liaison. Poussée. III. Loge. Peut être un caprice. IV. A reçu un mandat. Ça soulage. V. Femme qui était un génie. Travail sélectif. VI. Direction. Religieuse célèbre. VII. Buse. Explosif. Abréviation musicale. VIII. Etat d'Asie. Contrée d'Asie Mineure. IX. Dame. Etage inférieur du jurassique. X. Pièce d'une armure.

**SOLUTIONS**

**HORIZONTALEMENT**
1. Nécessaire- 2. Italienne- 3. Sûr. Edit. - 4. Hie. Et. ENA. 5. En. Anet. Es.- 6. Caverne.- 7. Mime. Etole.- 8. Atouts. Lit. 9. Leu. Rapiat.- 10. Terni. Pèse.

**VERTICALEMENT**
I. Nèche. Matt.- II. Et. Incitée.- III. Case. Amour.- IV. Elu. Aveu.- V. Sirène. Tri.- VI. SE. Teresa. VII. Ane. TNT. Pp.- VIII. Inde. Eolie. IX. Reine. Lias.- X. Tassette.

# Andy Burnham fait le pari d'un Royaume-Uni décentralisé

Intronisé le 17 juillet à la tête du Parti travailliste, Andy Burnham succède au premier ministre démissionnaire Keir Starmer. Il entend engager le Royaume-Uni sur « une nouvelle voie ».

Les Britanniques ont connu le blairisme, qui a marqué les dix années de gouvernement du travailliste Tony Blair (1997-2007), les voilà partis pour le « manchestérisme », recette et modèle politique de décentralisation appliqué à la gestion de la ville de Manchester par son maire Andy Burnham (2017–2026). L'édile du Labour devient ce lundi 20 juillet premier ministre après la démission du travailliste Keir Starmer. Il entend convaincre que sa méthode, éprouvée dans la troisième ville du pays, provoquera « l'électrochoc » dont le Royaume-Uni a besoin pour retrouver la croissance et la confiance des Britanniques.

Car les défis sont considérables. « *Les promesses du Brexit ne se sont pas réalisées* », indique Patrick Le Galès du CNRS, et professeur au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po. Avant d'énumérer les problèmes du pays : « *Il est englué dans les difficultés économiques, la crise sociale ; les inégalités territoriales entre le déclin du nord de l'Angleterre et le sud-est de Londres qui assure de plus en plus la production de richesses ; les velléités d'autonomie et d'indépendance du pays de Galles, de l'Écosse et de l'Irlande du Nord ; la fragmentation des partis, et les difficultés de l'État.* »

Les perspectives de croissance sont assez faibles, la dette reste élevée (elle devrait atteindre 103,9 % du PIB en 2026, selon l'OCDE) et le pouvoir de la City reste très important. « *Elle a acquis avec le Brexit encore plus de capacité à influencer les politiques du gouvernement* », poursuit-il.

La tâche est donc titanesque pour Andy Burnham qui doit satisfaire les attentes énormes des Britanniques : des déçus de Keir Starmer, pour qui ils avaient voté massivement en juillet 2024, et des anciens travaillistes qui ont déserté le Labour pour Reform UK, le parti d'extrême droit de Nigel Farage. Il doit aussi faire face à une contrainte financière très lourde imposée par la City de Londres. L'équation financière étant difficile, Andy Burnham compte appliquer à l'ensemble du pays la décentralisation, qui a fait son succès à la tête de la ville de Manchester.

C'est le projet le plus abouti du nouveau premier ministre qu'il martèle depuis qu'il a remporté le siège de député de la circonscription de Makerfield le 18 juin. « *Nous voulons construire une politique plus collaborative avec Westminster en retirant le pouvoir du centre et le redonner aux lieux et à ceux qui peuvent mieux l'utiliser, en créant un nouveau sentiment d'autonomie.* »

« *Le lieu d'abord, pas le parti d'abord. Le long terme, pas le court terme. La résolution des problèmes, pas la recherche de points* », a-t-il lancé dans son discours programme à Manchester. Ce mode de gestion, « *en engageant les responsabilités au niveau local, présente l'avantage de libérer le gouvernement central* », analyse Valérie Auda-André, maîtresse de conférences en civilisation britannique à l'université d'Aix-Marseille. « *Ce qui nécessite de fédérer des acteurs du privé pour générer une bonne croissance.* » Mais est-il transposable à l'échelle du pays ? « *L'ancien maire de Manchester esquisse un projet réformiste 'soft left' (de la gauche douce, NDLR) qui vise à la fois à mobiliser et à reconfigurer l'État britannique par ailleurs le plus centralisé en Europe* », analyse Patrick Le Galès. Andy Burnham est un pragmatique formé à l'école de ce « nouveau travaillisme » arrivé au pouvoir en 1997, marquant la rupture avec le Labour des années 1940, observe Valérie Auda-André. Mais il est davantage l'héritier de Gordon Brown, plus sensible aux questions d'égalité qu'à la religion du marché.

« *Au sein du Parti travailliste, Burnham est plutôt centriste, estime Michael Saunders, économiste chez Oxford Economics. À Manchester, il a bénéficié d'un large soutien dans toutes les classes sociales et a été réélu haut la main. Je ne crois pas qu'il soit plus à gauche en matière de politique économique que Starmer, surtout parce que si ce dernier s'était positionné à droite sur une question comme l'immigration, il a prôné une fiscalité élevée, des dépenses publiques importantes et une augmentation du salaire minimum national, soit une politique clairement à gauche en matière économique* », ajoute-t-il.



*Andy Burnham, nouveau Premier ministre britannique, le 20 juillet.*

EPA/MAXPPP.

Sans dévoiler son programme, Andy Burnham s'est dit convaincu que « *nous avons besoin de plus d'équité* ». Tout en sachant que les « *décisions à prendre le moment venu* » seront « *difficiles* », « *je ne me déroberai pas* », a-t-il assuré. « *Il va nous falloir travailler d'arrache-pied pour nous assurer que nous pouvons couvrir nos dépenses.* »

Pour Craig Rippe, analyste chez Keyridge Asset Management : « *Un gouvernement Burnham mettra probablement davantage l'accent sur l'aide sociale, le logement social, les transports locaux, la décentralisation régionale et le contrôle public des infrastructures essentielles.* » Le nouveau premier ministre n'exclut pas, afin de financer les dépenses et les investissements, l'instauration d'un impôt sur la fortune, laissant entendre que le gouvernement qu'il s'apprête à diriger pourrait, à un moment donné, devoir « *demander un peu plus* » en matière de fiscalité.

Le choix du chancelier de l'Échiquier, ministre des Finances et du Trésor, poste le plus important du gouvernement – il est situé au 11 Downing Street juste en face du 10 Downing Street, où réside et travaille le premier ministre –, donnera une claire indication de l'orientation de la politique économique et financière de son gouvernement. On murmure déjà le nom de l'actuelle ministre de l'Intérieur, Shabana Mahmood, de celui d'Ed Miliband, ex-conseiller de Gordon Brown lorsque celui-ci était ministre des Finances, de Wes Streeting, ex-ministre de la Santé de Keir Starmer, et bien d'autres. Les paris sont ouverts.

La tâche qui attend Andy Burnham, surnommé « the King of the North » (le roi du Nord, NDLR) est titanesque. « *Il est en quelque sorte le sauveur que les électeurs de gauche attendent pour redresser la barre* », constate Valérie Auda-André. Le Royaume-Uni est fracturé avec une constellation de nouveaux partis, des populistes de Reform UK et de Restore Britain, des Verts en pleine ascension, qui concurrencent et bousculent les partis traditionnels Labour et Tories.

« *La pauvreté est beaucoup plus marquée qu'en France. La société est de plus en plus violente – trois assassinats politiques en dix ans –, et les inégalités se sont accrues depuis la crise financière de 2008* », conclut Valérie Auda- André. Le parlementarisme, qui assurait l'extraordinaire stabilité du pays est, depuis le Brexit, menacé. Andy Burnham, septième premier ministre en dix ans, porte sur ses épaules les espoirs démesurés d'un peuple déboussolé. « *Good luck to Andy Burnham* », conclut Patrick Le Galès.

**Agnès ROTIVEL et Tristan de BOURBON**

